

DOSSIER • P.17

ÊTRE BÉNÉVOLE à l'Adapei du Rhône

ACTION ASSOCIATIVE

- Soirée-débat sur la vie affective et sexuelle
.... p. 08



- Accessibilité :
un prix pour le Rhône
.... p. 14

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- Une structure adaptée
aux personnes avec autisme
à La Goutte d'Or
.... p. 30
- À nous les Jeux mondiaux
.... p. 33





6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

FORESTIER - GUYARD - PARET
Assurances

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

UN SEUL NUMERO LE : **0 826 10 59 69**
appel à 0,15 € TTC/mm

agesca
Des professionnels à votre porte

MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES

AGESCA IDENTIFICATION
5, rue des Essarts - 69500 BRON
Tél. 04 78 74 87 65 - Fax : 04 78 74 74 51

Debily
meubles

MEUBLES • SALONS
LITERIE • CUISINES

955, route de Frans
69 VILLEFRANCHE

TOUT NOTRE SAVOIR-FAIRE ET NOS SERVICES
POUR LES ASSOCIATIONS

TÉL. 04 74 62 17 23
www.meublesdebily.com

solag

Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice
69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél. : 04 78 37 22 97
Fax : 04 78 37 20 44
bienvenue@solag.fr - www.solag.fr

H.T.V.S.
ARCHITECTURE

Agence d'architecture

2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - www.htvs.fr

Mutuelle **existence** devient **Harmonie mutuelle**
En harmonie avec votre santé

**Mutuelle Existence devient Harmonie Mutuelle,
1^{er} mutuelle santé de France.**

9 agences dans le Rhône
Tél. 09 69 32 11 11 (appel non surtaxé)

www.harmonie-mutuelle.fr

Mutuelle Existence, soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° Siren 776 531 667 - APE 651.2Z. Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la mutualité, est issue de la fusion d'Harmonie Mutuelle, de Mutuelle Existence, de Prévaldiés, de SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.



GESTION - VENTE - ACHAT - DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

42, route de Saint-Symphorien d'Ozon 69800 Saint-Priest

Tél/fax 04 78 21 24 04

David Couilloud - Responsable commercial - 06 09 47 66 15

Sommaire

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n° 231 / 1^{er} trim. 2013

DOSSIER

p. 17 ÊTRE BÉNÉVOLE à l'Adapei du Rhône

> L'engagement bénévole
à l'Adapei du Rhône

> Participer à la vie
de l'Association

> Choisir l'engagement
qui vous convient

> Devenir bénévole



ACTUALITÉS

p. 06 Journée nationale de la trisomie
Un centre de ressource en ligne
Lyon, capitale handisport 2013

p. 07 Journée d'accès aux soins
des personnes handicapées

p. 08 Guide pratique de l'accessibilité
Mise en place du Comité national
pour la bientraitance
Soirée-débat vie affective
et sexuelle des personnes
déficientes intellectuelles

CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 09

ACTION ASSOCIATIVE

p. 11 COMMISSION FRATRIES
Rencontres et perspectives
de la Commission « Jeunes
familles et fratries »

p. 12 ANIMATION DE PROXIMITÉ
Plains feux sur l'AGIHB

p. 14 LES VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ
Un prix pour le Rhône !

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 25 RÉFLEXION
Bientraitance ou construction
de la confiance

p. 26 INNOVATION
Le Projet de Soins Informatisé

p. 28 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
Intervention lyrique au Verger
20 ans du SAVS de Thizy
Premier Noël au CAMSP du 9^e

p. 30 DU CÔTÉ DES ESAT
Un autre visage de l'Esat:
La Goutte d'Or

p. 32 SPORTIVEMENT VÔTRE
Special Olympics
À nous les jeux mondiaux !

p. 34 CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
Le rôle du président

p. 35 NOUVEAU VISAGE
DE PROFESSIONNEL
Antonio Teixeira

CARNET FAMILIAL

p. 36

REPÈRES FINANCIERS

p. 37

ADRESSES UTILES

p. 38

le bulletin

Journal trimestriel n°231
des Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales.
1^{er} trimestre 2013

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents
et Amis de Personnes Handicapées
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique
Décret du 30 août 1963)

Composition du comité de rédaction :
Nicolas BORDET, Régis CAYOL,
Henri P. CLERC, Marie-Pierre CHAVANNE,
Marie-Laurence MADIGNIER,
Prosper TEBOUL, Elisabeth RIVARD

Corrections :
Jacques DENOIT, Jacques MÉRIAUX

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 - 69447 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 76 08 88
www.adapeidurhone.fr

Directeur de la publication :
Marie-Laurence MADIGNIER

Réalisation et conception graphique :
unitémobile

Tirage : 2300 exemplaires

Dépôt légal à la parution
N°CPPAP : 0107G82689

ast
santé au travail **GRAND LYON**

100, rue du 4 août 1789
69100 VILLEURBANNE
04 72 11 38 72
Fax : 04 72 11 38 79
contact@astgrandlyon.fr
www.astgrandlyon.fr



**TRAVAUX / CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PORTES DE GARAGE
ÉLECTRICITÉ**

Maintenance | Dépannage 7 J / 7
Tél. : 04 78 76 51 47
Parc du Moulin à Vent - Bat 22B
33 rue du Docteur Lévy - 69200 Vénissieux

DIETAROMA & kalisterra
Paragènes Essentiel
l'alliance au naturel

Partenaire actif dans la recherche de votre bien-être,
Diétaroma élabore depuis plus de 60 ans
des réponses naturelles pour la forme et l'équilibre.

Diétaroma et Kalisterra s'associent afin de mettre
à votre service toute l'efficacité de leurs produits
et de leur savoir-faire.

Nos gammes

Compléments alimentaires, soins cosmétiques bio, huiles
essentielles, assainissants phytaromasol sont vendus
en magasins de produits naturels et en pharmacie.

Laboratoires Diétaroma - 69240 bourg-de-thizy
www.diataroma.fr



10% de remise aux parents, amis, personnels de l'ADAPEI

62, Rue E. Decorps
69100 Villeurbanne
Tél. 04 72 35 08 13

4, rue Denis
69008 Lyon
Tél. 04 78 09 02 59

MARESCOL THIRODE

Tous Matériels de Cuisine Professionnelle

18, Rue Louis Saillant - 69120 Vaulx-en-Velin - Tél. 04 78 79 54 30 - Fax 04 78 79 54 39
E-mail : info@marescol.com - Site : www.marescol.com

Intermarché
SUPER



AMPLEPUIS Route de Roanne T. 04 47 89 25 28
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE
Lieu-dit « Près de la cloche » T. 04 74 06 45 85
BOURG-DE-THIZY
Route de Roanne - C.D. 504 T. 04 74 64 14 10

DÉCINES-CHARPIEU
Place de la Mairie T. 04 78 49 27 15
OULLINS
141, boulevard Émile Zola T. 04 78 51 35 74

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• **Édito**

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n° 231 / 1^{er} trim. 2013

Bonne année 2013 !



Souhaitons-nous une belle année où nos regards puissent rencontrer l'autre dans sa vérité, sa différence, sa faiblesse et aussi toute sa richesse.

Nous portons chacun une parcelle de cette beauté à rendre visible. Ensemble, notre association peut faire émerger cette gigantesque mosaïque faite d'une multitude de petites actions, de rencontres et de réflexions partagées.

En ce début d'année, le renouvellement des conseils de la vie sociale dans les établissements est l'occasion pour les parents de s'engager auprès des professionnels pour œuvrer en parfaite complémentarité au bénéfice de nos enfants dans leurs lieux de vie. C'est aussi le moment de les accompagner pour leur permettre d'accéder à une plus grande participation à ces conseils, comme le prévoit la loi.

Et puis, la solidarité entre familles, amis, l'accueil de ceux que l'on voit peu, se traduiront dans les mois qui viennent par nombre de rencontres thématiques, dans des formes variées permettant de venir une fois, ou de se retrouver tous les mois, ou plus... selon les souhaits, les besoins ou les possibilités de chacun.

C'est tout cela, l'action associative de l'Adapei du Rhône, qui est développée dans ce numéro du bulletin.

Alors, à bientôt,
en 2013...

► Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei du Rhône

L'Adapei du Rhône en 2013

**poursuite des projets
initiés en 2012 et lancement
de nouveaux projet**

L'équipe de rédaction du Bulletin vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013. Parmi les projets notables en 2013, nous pouvons citer : la fin des travaux lancés en 2012 (l'agrandissement de l'IME Les Coquelicots, la construction du Pôle hébergement de Santy et du Foyer

résidence de Tassin...), le démarrage de nouveaux chantiers (l'extension de l'Esat La Goutte d'Or, la reconstruction de l'IMPro Perce Neige et du Foyer Jodard, la construction du FAM La Rose des Sables et de l'IME de transition de Pierre de Lune...), la finalisation des évaluations internes et le lancement de la démarche d'évaluation externe, le renouvellement des Conseils de la Vie Sociale (CVS) des établissements...

Nous reviendrons
bien entendu
sur tous ces projets
tout au long de l'année !

JOURNÉE NATIONALE DE LA TRISOMIE



UN PETIT DÉJEUNER PRÉSIDENTIEL !

À l'occasion de la journée nationale consacrée à la trisomie 21, Vincent, Benjamin et Louis, trois jeunes trisomiques ont participé au petit déjeuner de l'Élysée...

Dimanche 18 novembre 2012, levés aux aurores pour arriver à 7 h 30 au 55 rue du faubourg Saint Honoré, les trois jeunes âgés de 16 à 21 ans, suivis par l'association Trisomie 21, ont participé à la confection d'un copieux petit déjeuner sous la houlette du chef de l'Élysée, Bernard Vaussion. Œufs brouillés, tranches de brioche tiède, chouquettes... en présence de François Hollande, arrivé en cours de repas.

Félicitant les trois jeunes d'avoir réussi à « forcer les portes de l'Élysée », le chef de l'État a longuement écouté le récit de leurs parcours scolaires semés d'obstacles, par la voix de leurs mères. De CLIS (classes d'intégration spécialisée dans le primaire) en UPI (unité d'intégration pédagogique, en collège et lycées), celles-ci ont raconté leur combat pour faire avancer leurs enfants dans les méandres de l'Éducation nationale.

Boule d'énergie, Vincent Saille, 21 ans, l'aîné des trois jeunes, a réussi à franchir tous les obstacles, pour obtenir un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle). Il travaille depuis juillet en contrat à durée déterminée dans une grande chaîne de restauration. Plus jeunes, Benjamin Rabeyrin, 18 ans, et Louis Bellot-Champignon, 16 ans, sont scolarisés dans des Instituts médico-professionnels et cherchent encore leur voie.

UN CENTRE RESSOURCES EN LIGNE POUR LA RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE HANDICAP

Après sa reconnaissance d'utilité publique, la FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap) annonce l'ouverture du Centre Ressources qu'elle coordonne.



« Cette fondation est ambitieuse. Ce Centre Ressources entend contribuer à la valorisation de la recherche appliquée et au développement des connaissances, en travaillant en synergie avec les acteurs mondiaux œuvrant dans le domaine du handicap et de la recherche appliquée. »

Axel Kahn, Président-Fondateur de la FIRAH

CENTRE RESSOURCES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit d'une plateforme interactive de partage et d'échange de connaissances issues de la recherche appliquée sur le handicap, disponible sur : www.firah.org/centre-ressources/

À QUOI SERT-IL ?

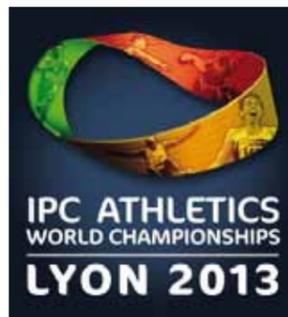
Il sert à renforcer les liens entre les chercheurs et les acteurs de terrain, pour améliorer la participation sociale et la qualité de vie des personnes handicapées en utilisant les connaissances de la recherche appliquée.

Pour en savoir plus

Centre Ressources
14 rue de la Tombe Issoire, 75014 Paris
+33 (0)1 43 12 19 19
centre.ressources@firah.org

LYON, CAPITALE DU HANDISPORT 2013

Du 19 au 28 juillet, Lyon accueille le Championnat du monde d'athlétisme handisport.



Le Championnat du monde d'athlétisme handisport est le 2^e événement mondial après les Jeux Paralympiques. 1 300 athlètes de 90 pays sont attendus. 1 000 bénévoles seront mobilisés pour la réussite de cette manifestation qui se déroulera au Stade d'athlétisme du Parc de Parilly.

Plus d'information pour participer à l'organisation : <https://benevoles-lyon2013.handisport.org/>

JOURNÉE D'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES

MARDI 15 JANVIER 2013 À PARIS

Pascal Jacob, président de l'association Handidactique I=MC2, en charge d'une mission sur l'accès aux soins des personnes handicapées, doit remettre un rapport d'étape en février, avant le rapport définitif en avril, a-t-il déclaré mardi.

Il s'est exprimé lors d'un colloque sur « l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées » organisé au ministère des affaires sociales et de la santé dans le cadre de cette mission.

Celle-ci lui a été confiée en septembre 2012 par la ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti. Elle a demandé à Pascal Jacob de faire des propositions pour améliorer l'accès aux soins des personnes handicapées, notamment celles touchées par un handicap sévère.

En février, un « rapport d'étape » doit porter sur « le concret » de la prise en charge des personnes handicapées, a précisé Pascal Jacob.

Le rapport final doit restituer les travaux qui seront réalisés au sein de neuf ateliers, dont quatre ont été présentés en détails au colloque (formation du monde du soin au handicap, prévention, urgences et coordination médicale). Ils associent les fédérations du secteur du handicap, les usagers et diverses institutions publiques.

MÉCONNAISSANCE MUTUELLE

En ouverture du colloque, Marie-Arlette Carlotti a présenté des objectifs concernant la prise en charge des personnes handicapées, sans annoncer de mesures précises.

Elle a considéré que le « fond du problème » était de remédier à « la méconnaissance mutuelle » entre les acteurs de la santé et les personnes handicapées, ainsi que leurs proches. Elle a souhaité que les professionnels de santé soient mieux formés au handicap, qu'il soit mis fin aux refus de soins, que les personnes handicapées ne sortent plus des urgences sans avoir reçu les soins dont elles ont besoin, et que le recours aux urgences soit évité s'il n'est pas indispensable.

Elle a affirmé qu'elle et son équipe s'appuieraient, à l'avenir, sur les travaux de Pascal Jacob, ainsi que ceux du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), de la Haute autorité de santé (HAS) et de l'Agence nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm).

En fin de journée, le directeur général de l'offre de soins (DGOS), Jean Debeaupuis, a lu un message de la ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, retenue au Sénat.

La ministre a plaidé notamment pour un travail sur les thèmes de la douleur, de la formation des professionnels aux spécificités du handicap, ou encore des conditions d'accès aux soins des handicapés (notamment l'accessibilité des infrastructures).

Lors du colloque, Pascal Jacob a présenté un film intitulé « Si tu savais », dont le DVD a été distribué aux participants. Réalisé dans le cadre de la mission, il présente des témoignages de personnes handicapées, de leurs proches et de professionnels du monde de la santé et de l'accompagnement.

Plus d'information :

www.social-sante.gouv.fr
Le DVD « Si tu savais » est disponible au centre de documentation de l'Adapei du Rhône

LE SAVIEZ-VOUS ?



> ABATTEMENT SUR LES DONATIONS ET LES SUCCESSIONS

La Loi rectificative de finances du 16 août 2012 a modifié l'abattement sur les donations et successions entre parents et enfants. Le délai de non rappel fiscal passe à 15 ans et chaque parent peut donner, à chacun de ses enfants, sans aucun impôt, jusqu'à 100 000 €. L'abattement spécifique pour les personnes handicapées reste fixé à 159 325 € et se cumule avec l'abattement de 100 000 €. Un enfant ou un adulte handicapé a ainsi droit à un abattement total de 259 325 € tous les 15 ans si la donation ou l'héritage lui vient de son père ou de sa mère.

Loi de finances rectificative 2012-958

NOUS AVONS NOTÉ



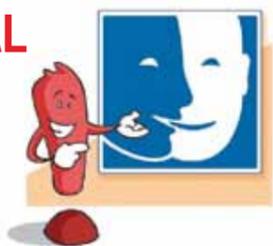
> DÉSIGNATION DU CURATEUR : LES SENTIMENTS EXPRIMÉS PAR LA PERSONNE PROTÉGÉE NE PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉS SANS MOTIVATION

Une personne protégée, placée en curatelle renforcée, contestait la décision du juge des tutelles non pas sur l'opportunité de la mesure mais sur la désignation d'un mandataire judiciaire comme curateur et non sa nièce, comme elle l'avait souhaité. La cour d'appel confirme la désignation du mandataire judiciaire considérant que la nomination de la nièce n'était pas opportune en raison de la grande vulnérabilité de la personne protégée. La Cour de cassation casse l'arrêt de la cour d'appel d'Agen sur ce point. Elle considère en effet qu'en se déterminant ainsi, sans préciser ce qui interdisait, malgré les sentiments exprimés par la personne protégée, de confier la curatelle à sa nièce, les juges du second degré n'ont pas donné de base légale à leur décision.

Arrêt n°1418 du 5 décembre 2012, Cour de cassation, 1^{er} chambre civile

GUIDE PRATIQUE

ACCESSIBILITÉ EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL



Depuis la loi du 11 février 2005, «l'accès à tout pour tous» est un droit pour toutes les personnes handicapées.

Ce principe d'accessibilité généralisée quel que soit le type de handicap est souvent difficile à appréhender pour les personnes handicapées mentales. La société reste souvent démunie quand il s'agit de mettre en œuvre concrètement cette accessibilité. Deux raisons essentielles peuvent expliquer ce retard : la méconnaissance de la déficience intellectuelle et des conséquences qu'elle génère, et la difficulté à concevoir des dispositifs concrets susceptibles de les compenser et de rendre ainsi la Cité accessible.

Le «Guide pratique de la signalétique et des pictogrammes» s'adresse à tous ceux qui veulent s'engager pour que les personnes handicapées mentales puissent participer pleinement à la vie de la Cité. Concret, cet ouvrage est un recueil de préconisations et conseils pratiques sur l'élaboration et la mise en œuvre de la signalétique et l'utilisation des pictogrammes. Ces conseils ont été formalisés en partant des besoins exprimés par les personnes handicapées intellectuelles elles-mêmes.

Guide pratique de la signalétique et des pictogrammes, Édition Unapei octobre 2012, 56 pages

Gratuit sur simple demande au secrétariat de l'Action Associative de l'Adapei du Rhône

BIENTRAITANCE

MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et handicapées

Le 7 janvier 2013, un nouveau Comité national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et des personnes handicapées a été créé par un décret et paru au Journal Officiel le 9 janvier.

Ce nouvel organisme, qui remplace l'ancien Comité national de vigilance et de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés, va s'occuper de la promotion de la bientraitance et plus seulement de la lutte contre la maltraitance, et va étendre ses compétences aux mineurs handicapés. Le nouveau comité est présidé par le ministre chargé des personnes âgées et des personnes handicapées et composé d'une soixantaine de membres, hauts fonctionnaires, personnes qualifiées et présidents d'associations (dont Christel Prado, présidente de l'Unapei).

Décret 2013-16 du 7 janvier 2013 portant création du Comité national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et des personnes handicapées [Journal officiel du 9 janvier 2013].

SOIRÉE DÉBAT

LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES

MARDI 12 MARS 2013 à 19 h au siège de l'Adapei du Rhône



Comment parler de sexualité ? À quel moment l'aborder ? Que tolérer ou interdire ? Quelles inhibitions faut-il lever ?

La sexualité des personnes handicapées mentales interroge autant les familles que les institutions qui les accueillent...

Soirée-débat animée par Sheila Warembourg, sexologue, afin de favoriser la discussion et l'échange sur le thème de la vie affective et sexuelle.

Ouvert aux familles et professionnels de l'association.

Renseignements au 04 72 76 08 88

La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Nous rappelons que le Centre de Documentation est ouvert à TOUS : Adhérents, membres du personnel, personnes extérieures

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88

Une permanence est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 à l'espace rencontre de l'Adapei du Rhône 75 Cours Albert Thomas Lyon 3^e

N'hésitez plus !!! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs



ACCOMPAGNEMENT DES ADULTES GRAVEMENT HANDICAPÉS MENTAUX dans le secteur médicosocial Philippe Chavroche

L'auteur propose des analyses et des réponses aux questions que se posent les professionnels sur l'accompagnement des personnes handicapées mentales. Selon lui, pour poursuivre une action qui ait du sens, le secteur médico-social doit reconsidérer son cadre de travail pour permettre aux professionnels d'articuler en permanence la dimension thérapeutique et la dimension sociale et éducative de l'accompagnement.



LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE, PARLONS-EN ! Il n'y a pas de vie minuscule Charles Gardou

« Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions » écrit Charles Gardou dans ce livre qui propose une autre vision de notre patrimoine humain et social, dont les plus vulnérables demeurent souvent privés. Charles Gardou est professeur à l'Université Lumière Lyon 2 et auteur de plusieurs ouvrages sur le handicap.



LE PERSONNEL ÉDUCATIF FACE AUX COMPORTEMENTS DÉFIS Manuel de gestion du stress dans l'intervention auprès de personnes avec déficiences intellectuelles Annick Cudré-Mauroux

Cet ouvrage s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes avec des incapacités intellectuelles présentant des comportements-défis. Il propose des outils pratiques pour gérer le vécu de stress dans l'intervention face aux troubles.



Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône, www.adapeidurhone.fr > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE : http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css/



**Fiouls Domestiques
 Carburants - Lubrifiants**
 Feyzin 04 78 50 79 79
 Meyzieu 04 78 31 71 73

www.lamurebianco.fr



**ENTREPRISE
 BOSGIRAUD**
réalise tous vos projets de constructions

SALLES
 69460 ARBUISSONNAS
 Tél. 04 74 67 54 73
 Fax 04 74 67 59 40

maisons individuelles
 restaurations - collectifs
 bâtiments industriels
 bâtiments agricoles



**Transports d'enfants
 & d'adultes handicapés**
*Handicap mental,
 moteur ou sensoriel*

© 04 37 72 30 30
 fax 04 37 72 30 39

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



DEBIZE
 Matériel et fournitures vinicoles

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
 Siège social : 138, route de Riottier
 BP 251 - 69658 Villefranche cedex
 Tél. 04 74 02 77 77 - Fax 04 74 02 77 71
 Courriel : debize.sas@debize.fr - www.debize.fr



Une équipe de professionnels à votre service

A votre disposition pour vos déplacements d'affaires, touristiques ou scolaires.
 nous disposons d'une flotte de 4 à 65 fauteuils pour répondre à toutes vos demandes.

Tel : 04 78 48 76 04 - agencemornant@maisonneuve.net

**SERVEZ-VOUS
 CHEZ NOS ANNONCEURS,
 ils soutiennent activement
 notre action**



Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés, formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Une restauration qui participe au projet d'établissement

Direction Régionale Rhône Alpes
 132 cours Charlemagne - 69002 LYON
 Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21
 www.restalliance.fr - restalliance@restalliance.fr

REVES ET DECOUVERTES
 VOUS PROPOSE
 DES VACANCES ADAPTEES

SEJOURS A THEME - COUPLE - FLEUR DE L'AGE
 SEJOURS LIBERTE - SEJOURS AUTONOMIE REDUITE

1431 rue Louis Michel - B.P. 48 - 42133 RIORDÈS
 Tél. 04 77 23 03 70 - Fax 04 77 43 03 06
www.revesetdecouvertes.com
 Assoc loi 1901 - Agrément Tourisme A16 42990001 - SIRET 420 954 341 00013 - Code NAF 933E
 Agrément Vacances adaptées organisées n°06-151 de la préfecture Rhône Alpes du 14/04/2006

► **COMMISSION FRATRIES**

**RENCONTRES
 ET PERSPECTIVES
 DE LA COMMISSION
 « JEUNES FAMILLES
 ET FRATRIES »**

**QU'EST CE QUE LA COMMISSION
 « JEUNES FAMILLES ET FRATRIES » ?**

Depuis plus de quatre ans, les familles d'enfants accueillis dans un IME de l'Adapei du Rhône se retrouvent deux fois par an, le samedi matin (début novembre et fin mars suivant les vacances scolaires). L'invitation est transmise via le cartable des enfants. Les IME nous ouvrent leurs portes à tour de rôle, ce qui permet aux parents de découvrir d'autres établissements pour enfants et créer une dynamique entre établissements.

Objectifs :

- Réunir et créer un groupe d'échange en accompagnant les familles
 - Proposer un espace de rencontres aux familles qui partagent des interrogations similaires.
- Ces rencontres permettent :
- > Aux parents d'échanger en confiance et convivialité avec un intervenant
 - > Aux jeunes frères et sœurs de partager leurs expériences entre eux, accompagnés d'une sœur adulte, Marjolaine Chevalier et d'une psychologue, Sylvie Jacquemart, sensibilisée au public enfant
 - > Aux enfants porteurs d'un handicap, d'être accueillis et de jouer pendant ce temps avec des jeunes adultes.

LA RENCONTRE DU 13 NOVEMBRE 2012

Les familles se sont retrouvées à l'IME Le Bouquet autour du thème : « Comment envisager le passage de notre enfant de l'IME à un établissement pour adulte ? »

Cette étape est difficile pour les familles avec des changements importants qui s'imposent lors du passage au monde adulte.



« Nos craintes sont multiples et légitimes », nous expliquent les familles, en effet nos enfants vont basculer dans un univers d'adultes, où ils seront les plus jeunes». Les craintes, doutes ou questions ont pu s'exprimer librement, dans un climat de confiance, et en présence de Chantal N'Guyen, directrice de l'IME le Bouquet et Marie-Louis Grellier, Directrice du centre d'activités de jour Parilly et Foyer de vie et d'hébergement Henri Thomas – établissements accueillant des adultes.

- Sera-t-il à la « bonne place », dans l'établissement qui lui correspond le mieux ?
- La famille va devoir se réorganiser autour de cette vie d'adulte et respecter un nouveau cadre institutionnel.
- Des éléments pratiques et financiers vont évoluer : le transport est à repenser et les repas ne seront plus pris en charge, contrairement à l'IME.
- L'adulte aura un compte personnel afin de percevoir ses allocations (AAH), d'où l'importance de se poser la question d'une protection juridique adaptée.

Marie-Louise Grellier a présenté le fonctionnement d'un Centre d'activités et de jour et propose de faire visiter l'établissement aux familles, un vendredi après-midi. Les familles ont beaucoup apprécié cette proposition.

Pour plus d'informations
 contacter Catherine Morey :
morey.catherine@wanadoo.fr
 04 78 46 03 71

**Témoignage de Chantal N'Guyen,
 directrice de l'IME-IMpro Le Bouquet**

« À l'IME Le Bouquet, mes équipes et moi-même anticipons ce départ deux ans en amont auprès de l'adolescent et de sa famille, car nous savons que cette étape est importante.

En effet, à l'âge de 18 ans, une synthèse spéciale de l'enfant est réalisée, elle aborde bien entendu l'orientation de l'adolescent et est communiquée aux parents.

Suite à cette synthèse, un échange avec les familles est mis en place afin de rassurer et répondre aux questions.

Un enfant reste en moyenne 14 années dans l'établissement et l'idée de quitter un cadre rassurant où tous les acteurs se connaissent est difficile. De plus, l'organisation familiale va devoir s'adapter à cette nouvelle vie d'adulte... alors que tout était bien « calé » depuis de nombreuses années !

Les adolescents ont l'opportunité de visualiser leur parcours à venir, car selon l'orientation choisie, ils vont aller visiter, à plusieurs reprises, le type d'établissement qui les accueillera plus tard. Contrairement à la famille qui n'a aucune visibilité sur les établissements spécialisés pour adultes. Nous constatons une réelle méconnaissance des différents établissements pour adultes de la part des jeunes parents. Nous devons travailler à améliorer cette transition afin d'accompagner au mieux les familles dans cette étape de la vie pour leur enfant. »

Interview réalisée
 par Marie-Pierre Chavanne

► ANIMATION DE PROXIMITÉ

PLEINS FEUX SUR L'AGIHB

L'Association de Gestion des Instituts du Haut-Beaujolais (AGIHB) existe depuis plus de 40 ans, de la volonté de membres fondateurs, tous liés à l'Adapei du Rhône, qui souhaitaient un autre avenir pour les enfants. On se doit de rendre hommage à leur engagement, à leur détermination, à leur opiniâtreté. Soutenue par les élus locaux, elle a favorisé l'installation puis le développement sur le secteur Amplepuis, Thizy, Monsols de plusieurs établissements Adapei qui couvre tous les âges de la vie, et essaie de répondre aux préoccupations des familles.

Pour rentrer à l'AGIHB, il suffit d'être adhérent à l'Adapei du Rhône. L'AGIHB, association affiliée à l'Adapei du Rhône est membre de droit de son Conseil d'Administration. Mais à quoi peut servir une association affiliée, quelles sont ses limites, qui la compose et comment est-elle financée ?

L'AGIHB s'est donnée comme but d'améliorer les conditions de vie des résidents, des travailleurs, et des enfants des différents établissements.

Source de financement importante, l'association peut participer à l'achat de matériel informatique en vue d'éditer un journal, de maintenir ou de renforcer des acquis scolaires, de favoriser l'utilisation d'internet. Elle peut aider aussi à acquérir du matériel sportif, du tricycle à un mini stade pour un IME, à financer en totalité ou partie des voyages jusqu'en Afrique, ou au lac des Sapins. Ou encore favoriser des pratiques culturelles comme la peinture, la danse, le théâtre.



► ANIMATION DE PROXIMITÉ



L'AGIHB organise aussi des rencontres avec les familles autour de thèmes comme la mort, les tutelles, la sexualité... C'est souvent lors de ces moments d'échanges que l'AGIHB tisse des liens en vue d'un éventuel «recrutement». Très proches des établissements qui le lui rendent bien, l'AGIHB propose aussi ses bras lors de manifestations, ou du déménagement d'un établissement pour les résidents seuls, par exemple.

L'AGIHB a malheureusement ses limites : elle ne peut pas gérer ou créer un établissement, encore moins plusieurs, elle ne sait pas lire, interpréter les textes de lois à venir. Forte certes mais d'un nombre restreints d'adhérents, elle ne peut constituer un contre-pouvoir. C'est là que se joue toute la complémentarité entre ce que j'appelle une association locale, l'AGIHB, historiquement implantée, dotée d'un réseau de relations nouées avec les professionnels, avec les mairies, avec les parents qu'elle accueille quand ils arrivent, reconnue pour le travail accompli au fil des générations, et une association départementale l'Adapei du Rhône, avec la force de ses services financiers, juridiques, qu'on retrouve à l'Unapei. J'aime à rappeler cette

complémentarité le plus souvent possible. L'AGIHB, association de proximité qui jouit d'une expertise locale, sert aussi de relais pour aiguiser la réflexion de l'Adapei pour mettre en cohérence son projet global, la spécificité de chaque établissement et les projets à venir.

Il ne faut pas oublier qu'une association est d'abord faite d'hommes et de femmes, parents ou amis d'enfants ou d'adultes handicapés. Sans eux, sans la reconnaissance de leur travail parfois obscur, un président ne serait pas grand-chose. Le financement de l'AGIHB provient essentiellement de la campagne de Noël, lourd chantier, dont le succès tient en grande partie à la proximité des donateurs, et le retour évident sous forme d'aides directes aux établissements. Quelques mairies nous subventionnent et des dons nous sont accordés régulièrement.

L'AGIHB se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

► Pour l'AGIHB,
le Président Michel Verdier

INVITATION : JOURNÉE FESTIVE

DIMANCHE 9 JUIN 2013,
à partir de 10 h 30 à Amplepuis

L'AGIHB invite les résidents, familles et professionnels des établissements du secteur de Thizy-Amplepuis à se retrouver pour une journée de festivités à la salle des fêtes d'Amplepuis. La matinée est réservée à l'Assemblée Générale de l'association. L'après-midi, quand à elle, débutera par un repas convivial. Ensuite, elle sera consacrée aux différentes animations : Chœur d'hommes les Grisemottes, représentation théâtrale, expositions des réalisations des résidents... Un appel aux organisateurs bénévoles est lancé pour la préparation de la salle, le samedi 8 juin, en vue des festivités.

Contact :
Michel Verdier
Président de l'AGIHB
04 77 23 07 71
mjverdier@gmail.com

► LES VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ

UN PRIX POUR LE RHÔNE AU TROPHÉE REGIONAL DES VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ !

L'Adapei du Rhône vient de se voir décerner la Victoire de l'Accessibilité par l'Urapei Rhône-Alpes pour son action de sensibilisation des personnels des TCL. En effet, des parents bénévoles (membres de la Commission Accessibilité) et des travailleurs en Esat interviennent depuis plusieurs mois auprès de l'ensemble des personnels des TCL sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées mentales dans l'utilisation des transports en commun.



A l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, l'Urapei Rhône-Alpes remet les « Victoires de l'accessibilité » pour promouvoir l'inclusion des personnes handicapées mentales.

PRÉSENTATION DES LAURÉATS

5 projets primés ! 4 catégories (Éducation, Travail, Santé et Acteur de la Cité) et un « coup de cœur » du Jury !

• ÉDUCATION : L'IME passe la seconde Adapei de la Drôme

Un projet conduit de main de maître qui a permis aux jeunes de l'IME de Triors, dans la Drôme de se mettre au volant. Débuté par de la « simple » prévention routière, ce travail a abouti à des essais sur route. Dûment diplômés, les pilotes ont pris un grand plaisir à essayer les voitures prêtées par un concessionnaire local.

• TRAVAIL : Le Resto d'entreprise Apei d'Aix-les-Bains

Création d'un restaurant ouvert au public qui a permis la création de 7 emplois de travailleurs en situation de handicap. Au-delà de l'aspect de création d'emplois, il faut mesurer la promotion de ces personnes et le lien généré par le restaurant dans et hors de l'Association.

Le projet a développé d'une part les possibilités d'emplois ouvertes aux travailleurs handicapés et, d'autre part des emplois et activités ouvertes sur le milieu ordinaire.

• SANTÉ : Handiconsult CH Chambéry

Handiconsult est une filière privilégiée de consultations et de soins, pluridisciplinaire, adaptée au handicap lourd. Une filière privilégiée, où l'on prend le temps nécessaire, pour des consultations médicales « courantes », des soins dentaires. Le dispositif Handiconsult s'adresse aux enfants et aux adultes, résidant en ins-

titution publique, privée ou à domicile, connaissant des formes multiples de handicap, en échec de soins en milieu ordinaire.

• ACTEUR DE LA CITÉ : Formation Kéolis Adapei du Rhône

L'objectif de l'action est de sensibiliser les personnels des TCL (conducteurs, contrôleurs, agents administratifs...) sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans l'utilisation des transports, en impliquant des parents bénévoles de l'Adapei du Rhône et des personnes handicapées mentales travaillant en Esat pour témoigner de leur expérience

Ces 4 projets représenteront la Région Rhône-Alpes au concours national de l'Unapei, dont les prix seront décernés lors du Congrès à Marseille le 25 mai 2013 !

► LES VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ



• LE COUP DE CŒUR DU JURY : Rencontre avec la ponctuation Apei de Chambéry

Ce projet bâti autour d'une chorégraphie « inter active » avec les adultes porteurs de handicap du service d'accueil de jour de l'Apei de Chambéry vise un échange sur différents thèmes avec d'autres structures et d'autres publics. Il permet de valoriser les personnes en leur donnant un droit à la parole, à l'écriture, à la lecture, un accès à la culture par l'intermédiaire de l'art, et il favorise l'éveil de leur curiosité. Nous sommes proches de l'art, original, pour créer la mémorisation de la ponctuation.

**Bravo
et merci
à tous !**



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Ou comment rendre l'information accessible à tous ?

Le facile à lire et à comprendre est principalement utilisé par les personnes avec un handicap mental mais aussi par des personnes âgées ou maîtrisant peu une langue. L'information pour tous est un droit notifié dans l'article 9 de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées. Les documents rédigés en facile à lire et à comprendre sont repérables par ce logo ci-dessus.



Des règles de rédaction ont été développées par le programme Inclusion Europe, en 2009, en partenariat avec l'Unapei et Nous aussi. Ils ont aussi rédigé, en facile à lire et à comprendre, un livret « N'écrivez pas pour nous, sans nous ! » pour appuyer la participation des personnes handicapées à l'information pour tous*.

Quelques règles pour rédiger un document en facile à lire et à comprendre :

- Police sans empattements, type ARIAL ou TAHOMA, en taille 14
- Pas d'italique, d'ombre ou de contour
- Pas de majuscules pour l'ensemble d'un mot
- Peu de couleurs (que ce soit pour le fond ou la police)
- Texte non justifié et sans note de bas de page
- Expliquez les mots compliqués
- Les phrases sont positives et actives
Quatre documents me sont donnés
Le directeur doit me donner quatre documents.
- Un pronom remplace une personne, si ce n'est pas clair, utilisez le nom de la personne
- Impliquer les personnes handicapées intellectuelles à la rédaction des documents, au travers de groupes de travail.

*Le livret « N'écrivez pas pour nous, sans nous » est disponible au Centre de documentation de l'Adapei du Rhône et sur le site de l'Adapei : www.adapei.org

LORS DE VOS ACHATS PENSEZ À NOS ANNONCEURS

BRICOL'BOIS

- Découpe de panneaux
- Façades de placards
- Tablettes • Lambris
- Parquets • Moulures

• Plan de travail

stratifié, postformé,
support aggloméré,
hydrofuge, épaisseur 38 mm,
15 décors au choix,
dim. 140, 210, 280, 420 x 65
550 x 90 cm

21, rue de Provence – 69800 ST-PRIEST – Tél. 04 78 21 53 92 – Fax 04 78 20 16 18
E-MAIL : cobely.design@wanadoo.fr

AILLEURS & AUTREMENT vacances adaptées à l'étranger

2 ou 3 semaines, fixe ou itinérant

Turquie, Portugal
Bulgarie, Canada, Vietnam,
Guadeloupe, Croatie



11 rue auguste Renoir 69120 Vaulx en Velin -Tél/fax 04 78 31 41 10
e-mail : ailleursetautrement@orange.fr - site internet : www.ailleursetautrement.fr
N° d'agrément IM 069 100 033



JOURNÉES PORTES OUVERTES

26 JANVIER
20 MARS 2013 de 9h à 17h

Campus SEPR - 46 rue Professeur Rochemais, 69003 Lyon
Tél. : 04 72 83 27 28 - @ : accueil@sepr.edu - www.sepr.edu



OUTILS ET SYSTÈMES ÉVOLUÉS POUR LE CONDITIONNEMENT DES POUDRES ET DES LIQUIDES

104 rue de lisbonne / parc d'activités de Sermenaz
69140 Rillieux-la-Pape

Tél. +33 (0) 478 887 956
Fax : +33 (0) 478 887 572
E-mail : spc@spc.fr
Web : www.spc.fr



ÉCOLE ROCKEFELLER

Formations sanitaires
et sociales

4, avenue Rockefeller
69373 Lyon Cedex 08
Tél. 04 78 76 52 22
Fax 04 78 74 15 51
www.ecole-rockefeller.com



TOP Vacances

Séjour de vacances
adaptés pour adultes

51, rue Sébastopol - 37016 TOURS Cedex 1
Tél. 0810 600 332 - Fax : 02 47 75 17 35
E-mail : top.vacances@wanadoo.fr

COICAUD & CIE.

Ouverture automatiques de portails, portes de garages, contrôle d'accès
Maintenance SAV pour industriels, tertiaires, collectifs, particuliers

• MAINTENANCES • ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

Le Norly 3,136 chemin du Moulin Carron, 69130 Écully
www.coicaud.com • 04 78 83 87 20

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BOIS – STATION BRICOLAGE



s.a. CHARROIN

12, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Téléphone 04 78 05 13 11
Télécopie 04 72 31 66 11



Entreprise VITRERIE – MIROITERIE
Menuiserie Alu et P.V.C. – Double vitrage
SOCIÉTÉ CALADOISE GLACEVER
Léon GUILLEMIN

21, av. Edouard-Herriot – Z.I. Sud LIMAS – 69400 VILLEFRANCE s/SAONE
Tél. 04 74 65 52 29 – Fax 04 74 62 81 62

AGRAFAGE – CLOUAGE – EMBALLAGE – VISSERIE – FEUILLARD

ACE

3, Rue Louis Blanchard
42290 SORBIERS

Tel : 04 77 53 11 74
E-Mail : ace-sa@wanadoo.fr

Fax : 04 77 53 04 94
www.ace-agrafage-clouage.com

ÊTRE BÉNÉVOLE à l'Adapei du Rhône

- > L'engagement bénévole à l'Adapei du Rhône
- > Participer à la vie de l'Association
- > Choisir l'engagement qui vous convient
- > Devenir bénévole



L'engagement bénévole à l'Adapei du Rhône

Au-delà de l'accompagnement proposé par les établissements et services médico-sociaux, l'Adapei du Rhône apporte des services complémentaires aux familles et aux personnes concernées par la déficience intellectuelle.

Pour développer ces activités, l'Adapei du Rhône et ses associations affiliées ont besoin de moyens. Devenir bénévole, c'est bien entendu donner de son temps, mais c'est aussi apporter ses compétences et sa motivation. Chacun, à son niveau, peut s'impliquer et contribuer à la réussite des actions engagées par l'Association. Vous pouvez participer de nombreuses façons. Vous avez des compétences professionnelles ? Des passions à faire partager ?

Proposez vos services que ce soit pour aider dans des tâches identifiées ou pour développer de nouvelles actions pour les personnes handicapées et leurs familles.

FORUM DU BÉNÉVOLAT

SAMEDI 20 OCTOBRE 2012, s'est tenu le Forum du Bénévolat de l'Adapei du Rhône, un moment d'échanges et de réflexion. Plus de 120 parents et bénévoles amis se sont réunis à l'Esat Jacques Chavent pour découvrir les activités proposées par les bénévoles des Commissions associatives et des associations affiliées : accessibilité, animations festives, conseil de vie sociale, loisirs, sensibilisation au handicap mental...

Ce premier Forum a été l'occasion de présenter la diversité des engagements proposés (sensibilisation, accessibilité, animation, loisirs, conseil de la vie sociale, appui administratif, logistique...) et les formes possibles : occasionnel, ponctuel ou régulier. À travers cette journée, il s'agissait donc de reconnaître, promouvoir et encourager l'engagement bénévole comme une activité incontournable de l'Adapei du Rhône. Il s'agit également de susciter l'engagement de nouveaux bénévoles.



Forum du bénévolat, oct. 2012



« Le but de cette rencontre est de reconnaître et encourager l'engagement bénévole comme une activité incontournable de l'Adapei du Rhône, de faire se rencontrer les bénévoles, de partager les expériences associatives et de susciter l'engagement de nouveaux bénévoles »

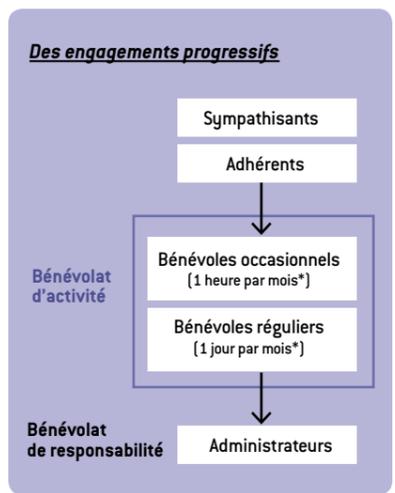
Marie-Laurence Madignier,
Présidente de l'Adapei du Rhône

Des besoins importants au niveau du bénévolat

> Au niveau national, plus de 70 000 bénévoles sont engagés dans toutes les associations de l'Unapei.

> À l'Adapei du Rhône :

Adapei du Rhône	
Bénévoles réguliers	60
Bénévoles ponctuels	220



*Temps moyen selon l'Unapei 2011

Le bénévolat dans les associations états des lieux et enjeux

Entretien avec François Mayaux, professeur à l'EM Lyon et directeur d'Alteriade, société de conseil aux associations



François Mayaux a animé le Forum du bénévolat organisé par l'Adapei du Rhône le 20 octobre 2012 et il répond aujourd'hui à nos questions.

LE BÉNÉVOLAT EST-IL EN HAUSSE OU EN BAISSÉ EN FRANCE ?

De nombreux dirigeants associatifs semblent constater une diminution des engagements bénévoles. Selon les études et la manière de poser les questions, ce sont pourtant entre 11 et 18 millions de Français qui « s'engagent librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de leur temps professionnel et familial » selon la définition officielle du bénévolat (Conseil économique et social, avis du 24 février 1993). On constate une augmentation du bénévolat en France de l'ordre de 4 % par an.

ALORS POURQUOI CETTE IMPRESSION DE BAISSÉ ?

Parce que de plus en plus d'associations sollicitent des bénévoles. Depuis l'an 2000, il y a environ 70 000 créations d'associations en France chaque année et plus de 1,1 million d'associations sont aujourd'hui en activité dans notre pays. Alors, il est normal qu'une association sur trois déclare manquer de bénévoles ! De plus, les nouveaux bénévoles ne ressemblent pas forcément aux « anciens ». Beaucoup privilégient des engagements souples et non contraignants.

C'est pourquoi, si le nombre de bénévoles au global augmente effectivement, celui des bénévoles réguliers (au moins une fois par mois) a une tendance à diminuer. Les associations doivent savoir s'adapter à ces évolutions et proposer des missions plus diversifiées, à la fois pour les personnes qui disposent seulement d'une journée par an comme pour celles qui peuvent disposer d'une journée par semaine !

LES MOTIVATIONS DES BÉNÉVOLES CHANGENT-ELLES ?

Si les bénévoles s'engagent toujours au service d'une cause, et en souhaitant être utiles aux autres et à la société, ils recherchent également de plus en plus un épanouissement personnel au sein d'une équipe sympathique. Certains désirent même exercer une responsabilité et acquérir une compétence. Les associations doivent être à l'écoute de ces nouvelles motivations. Comme l'écrivait la sociologue D. Ferrand-Bechmann, après avoir dressé une synthèse des travaux conduits sur le bénévolat : « s'aider soi-même en aidant les autres est une des clés de la compréhension de l'engagement bénévole ».

ASSISTE-T-ON AUJOURD'HUI À LA FIN DU MILITANTISME ?

« La fin des militants » était déjà le titre en 1997 du livre de Jacques Ion. Cet auteur constatait à la fois un déclin du militantisme traditionnel et la montée d'un engagement plus distancié, se mobilisant ponctuellement sur des objectifs limités pour une durée déterminée, privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate. Le militantisme n'est pas mort, il est simplement différent !

QUEL MESSAGE VOUDRIEZ-VOUS ENVOYER À L'ADAPEI DU RHÔNE ?

J'ai découvert la grande richesse des engagements bénévoles possibles à l'Adapei du Rhône, au sein des établissements ou au niveau associatif. De nombreux parents, en particulier les jeunes, pourront trouver, j'en suis sûr, la mission qui leur conviendra.

« C'est pour accompagner mon fils que je suis devenu bénévole. Je me suis engagé pour que les jeunes puissent avoir des loisirs et partir en week-end avec d'autres jeunes du même âge. »

« Le bénévolat me permet de retrouver un idéal et une convivialité plutôt que de consommer une activité. »

Paroles de bénévoles



© Céline Bouvier

Le bénévolat se jette à l'eau !

Marie-Pierre Jouhanneau est une jeune retraitée qui s'est installée sur Lyon au début de l'année 2012. Elle accompagne des résidents du Foyer de vie le Verger en aidant à l'encadrement et à l'animation de l'activité piscine aux côtés de l'éducateur de l'Établissement.

En tant qu'ancienne professeur d'EPS, avec une spécialisation en natation, Marie-Pierre Jouhanneau souhaitait continuer à pouvoir transmettre son savoir faire. À son arrivée à Caluire-et-Cuire, elle a été mise en contact avec Madame Lacroix, élue à la Ville et membre du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du Foyer le Verger. Madame Lacroix lui a alors parlé de l'activité piscine du Foyer le Verger.

Marie-Pierre Jouhanneau a rapidement pris contact avec Pierrette Cino, la directrice de l'établissement afin de savoir si elle pouvait s'inscrire dans ce projet. Elle avait la crainte de ne pas « être à la hauteur » par méconnaissance du handicap, cependant elle s'est lancée avec le soutien de la direction et de l'éducateur spécialisé qui gère cette activité, Jean-Marc Balsemin.



« C'est une véritable source de richesse. Nous avons appris à nous connaître et à tisser des liens de confiance. Désormais, ils me sollicitent, m'interpellent, me confient leur histoire notamment avec le milieu aquatique, afin de me faire comprendre leurs appréhensions.

Ce sont pour moi, de « grands enfants » avec une histoire, un vécu... soit des craintes, des doutes, des peurs, que nous devons respecter.

De ce fait, je ne peux les inscrire dans un processus d'apprentissage classique, cependant je souhaite tout de même les faire progresser dans ce milieu... et pourquoi ne pas en amener certains à pouvoir nager ?! Ils progressent par étape et selon l'humeur du jour, mais ils avancent et leurs petits progrès sont une véritable « victoire » et une source de satisfaction pour eux comme pour moi et Jean-Marc Balsemin ! Je pense qu'il était difficile pour Jean-Marc de gérer seul cette activité, qui demande tout de même une grande vigilance. »

Marie-Pierre Jouhanneau

Cinq résidents du Foyer de vie le Verger sont concernés par cette activité, sur la base du volontariat, ce sont René-Noël, Jean, Jocelyne, Ginette et Hélène.

Chacun apprécie ce milieu, c'est avant tout un moment de bien-être et de détente, ils réalisent des exercices physiques sans en avoir l'impression. L'aspect ludique prend également une place importante qui les aide à se surpasser, ou du moins à vaincre des peurs face à des sensations inconnues. Se risquer devient un challenge et une fierté pour certains, apprécier le moment présent et la détente semble plus naturel pour d'autres...

Les séances sont presque hebdomadaires – 3 fois par mois en moyenne – et Marie-Pierre Jouhanneau suit le groupe depuis le mois d'octobre 2012 et jusqu'au mois de Juin 2013, sur toute la saison.

Son engagement est particulièrement apprécié des bénéficiaires, mais aussi de Jean-Marc Balsemin et bien entendu de la direction du Foyer le Verger !



Participez à la vie de l'Association devenez bénévole, nous avons besoin de vous

Entretien avec Nicolas Bordet,
directeur de l'Action Associative

QUELLES MISSIONS SONT PROPOSÉES AUX BÉNÉVOLES DE L'ADAPEI DU RHÔNE ?

L'Adapei du Rhône propose à l'ensemble de ses bénévoles un vaste champ d'activités, à savoir l'accueil des familles, la sensibilisation au handicap mental, les activités pour les personnes handicapées et leurs familles, le soutien aux opérations de communication et de collecte de fonds, comme la Campagne de Noël destinée à faire connaître l'action de l'Association et à financer ses projets.

Le réseau des bénévoles est structuré autour de l'Action associative et par le biais des associations affiliées ou partenaires (AGIHB à Thizy-Amplepuis, AHML dans les Monts du Lyonnais et AHSOL à Givors-Mornant). Ces dernières ont pour vocation de proposer des activités de proximité aux personnes handicapées et soutiennent leurs familles. Elles développent également des actions d'appui aux établissements de leur secteur.

POURQUOI S'ENGAGER AUX CÔTÉS DE L'ADAPEI DU RHÔNE ?

L'Adapei du Rhône est une association de parents et d'amis qui agit pour que toute personne déficiente intellectuelle dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement adaptée à sa situation et soit le plus intégrée possible dans la société. Le défi est immense.

Pour soutenir notre action, vous pouvez adhérer à l'Association et vous pouvez également prendre part à l'action de l'Adapei du Rhône, selon vos disponibilités, de manière ponctuelle ou régulière, en participant à une Commission associative, en proposant vos savoir faire, en animant une activité ou en donnant un coup de main occasionnel.

Le bénévolat permet de jouer un autre jeu social, d'avoir un autre type d'engagement, quant à la recherche du sens, du pouvoir et des valeurs.

Des bénévoles continuent d'affirmer aussi que leur engagement associatif est d'abord affaire de plaisir et de choix.

S'engager à l'Adapei du Rhône, c'est exprimer sa volonté de faire progresser la cause des personnes handicapées mentales ! Rejoignez nous, nous avons besoin de vous.

L'ADAPEI DU RHÔNE PROPOSE DES FORMATIONS À SES BÉNÉVOLES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le développement des compétences individuelles et collectives sont gages de la pérennité d'une association en lui assurant la capacité d'intégrer et de progresser au regard de son projet. De plus, le contexte législatif est en constante évolution ainsi que les attentes des familles. D'où l'importance, aujourd'hui encore plus qu'hier, de mener des actions de formation pour actualiser les connaissances, renforcer les compétences mais aussi partager et échanger autour de son expérience. Forts de ces constats, nous proposons en 2013 plusieurs journées de formation accessibles aux bénévoles et adhérents.

Participez à une commission

Six Commissions, composées de bénévoles, d'administrateurs et de salariés, sont ouvertes aux adhérents et se réunissent régulièrement :
Accessibilité, Animations festives, Autisme, Frères et sœurs d'un adulte handicapé, Génétique et handicap mental, Jeunes familles et jeunes frères et sœurs, Sensibilisation et scolarisation.



© Céline Bouvier

“ Témoignage

Mon engagement en tant que bénévole à l'Adapei du Rhône dans la Commission Handicap mental et génétique a été motivé par le parcours de notre fille, seulement diagnostiquée à 29 ans, comme étant porteuse d'une anomalie chromosomique. Cette découverte trop tardive ne nous a pas permis de lui faire suivre le parcours éducatif le plus adapté. J'ai voulu éviter à d'autres familles de subir les mêmes erreurs. C'est ainsi qu'est née la Commission Handicap mental et génétique. Ma motivation personnelle relayée par la Commission et par l'Association est clairement d'éviter aux familles l'errance diagnostique trop préjudiciable à nos enfants. Cet engagement bénévole à l'Adapei du Rhône me permet de rencontrer les familles, de travailler avec le milieu médical et scientifique. C'est aussi pour moi une façon de prolonger mon parcours professionnel qui m'a donné tant de satisfactions.

Danièle Le Maire,
bénévole responsable de la Commission Handicap mental et génétique.

Choisir l'engagement bénévole qui vous convient

Pour choisir l'engagement bénévole qui vous convient, consulter les fiches missions sur le site de l'Adapei du Rhône ou venez nous rencontrer à l'Action Associative

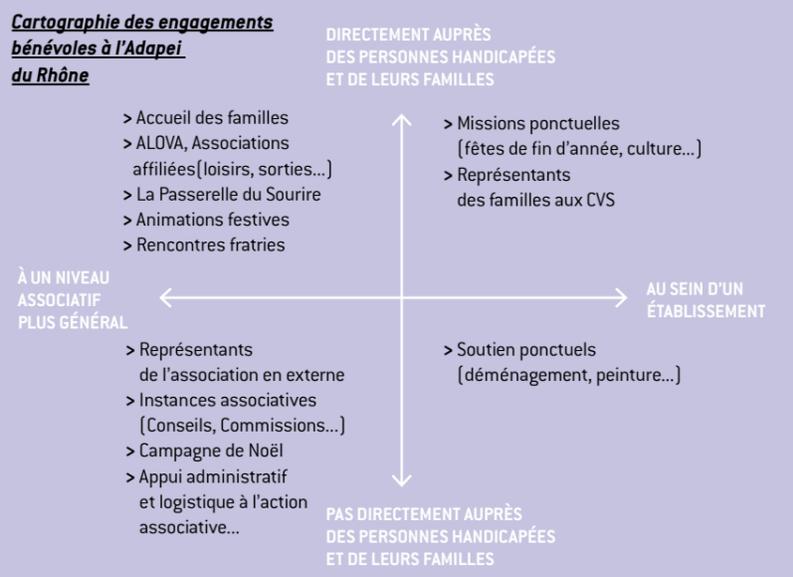


© Céline Bouvier

LES FORMES D'ENGAGEMENT POSSIBLES

- Représentants des familles aux Conseils de vie sociale des établissements
- Encadrement d'activités d'animation ou de loisirs
- Organisation de rencontres festives
- Accueil, aide et conseil aux familles
- Sensibilisation au handicap mental en milieu scolaire
- Représentation de l'association aux instances communales et intercommunales (Accessibilité, CCAS...)
- Soutien aux opérations de communication et de collecte de fonds, comme la Campagne de Noël destinées à faire connaître les actions de l'association et à financer des projets
- Appui aux tâches administratives, qu'elles soient ou non liées à votre profession...

Cartographie des engagements bénévoles à l'Adapei du Rhône



ANIMATION PASSERELLE DU SOURIRE

Mission : Accueil des enfants handicapés mentaux à la halte-garderie « La Passerelle du Sourire »

Compétences : Patience et disponibilité

Disponibilité : Mercredi et jeudi matin

Nombre de bénévoles souhaités : 10 bénévoles

Lieu d'exercice : Meyzieu

Proposition de formation : Accompagner les enfants en situation de handicap

Contact : Chantal Dangre, Passerelle du Sourire
bernard.dangre@sfr.fr

CORRESPONDANT ACCESSIBILITÉ

Mission : Participation aux commissions accessibilité des communes

Compétences : Connaissance des enjeux de l'accessibilité et du handicap mental (picot S3A)

Disponibilité : Suivant calendrier des commissions

Nombre de bénévoles souhaités : 1 correspondant par commission

Lieu d'exercice : Mairie de la commune

Proposition de formation : Accueillir et renseigner les personnes handicapées mentales

Contact : Bruno Le Maire, Commission Accessibilité
blemaire@adapeidurhone.fr

De nouvelles compétences bénévoles !

Témoignage



Marjolaine Chevalier anime la Commission Frères et sœurs d'un adulte handicapé à partir de 2013. Elle a commencé à s'investir à l'Adapei du Rhône en intégrant l'association de loisirs ALOVA, en 2012, en accompagnant des adultes dans des activités ludiques et sportives le week-end.

Pouvez-vous nous présenter et nous exprimer vos motivations à rejoindre l'équipe bénévole de l'Adapei du Rhône ?

J'ai 23 ans et mon petit frère Jonathan est accueilli à l'IMPro Les Primevères. J'effectue actuellement ma première année de Master de Psychologie et mon thème de mémoire est la fratrie. Plus jeune, j'ai souvent été confrontée à un sentiment de honte ou de fierté à l'égard de mon frère handicapé mental, c'est un sentiment ambigu et j'aurais aimé trouver une écoute à ce moment là. J'étais à la recherche de groupes de paroles pour aller au-delà de cette question.

Mais il existe peu de groupes de paroles en général ! Et j'ai découvert tardivement la Commission Fratries de l'Adapei du Rhône.

Le rapprochement avec l'établissement qui accueille votre frère a-t-il été bénéfique pour vous ?

J'ai 9 ans d'écart avec mon frère et je souhaite l'accompagner au mieux, et assurer pleinement mon « rôle » de grande sœur. Pour cela, il me semble indispensable d'échanger avec les familles concernées par les mêmes problématiques. On fantasme un peu sur cette école spécialisée, et si la fratrie a une méconnaissance du lieu d'accueil, c'est dommage.

Pourquoi le choix de la Commission fratries adultes ?

Je pense que les frères et sœurs ont aussi besoin d'un lieu d'échanges pour la fratrie, sans aller voir un psychologue... Je pense avoir une certaine aisance pour l'animation de groupes même si j'apprécie la présence de Laurence Gauthier, salariée de l'Adapei, conseillère technique à l'Action Associative, pour l'animation des premières réunions. Je souhaite créer ce qui m'a manqué personnellement : un lieu d'échanges pour être avec d'autres personnes qui partagent le même vécu, car ce n'est pas facile d'en parler avec des gens non concernés.

ANIMATEURS CLUB DE LOISIRS ADULTES

Mission : Accompagnement des week-ends adultes ALOVA

Compétences : Goût de l'animation !

Disponibilité : 4 à 6 week-ends par an

Nombre de bénévoles souhaités : 15

Lieu d'exercice : Région Rhône-Alpes

Contact : Hélène Esmieux, clubs adultes – helene.esmieux@wanadoo.fr

ANIMATION FESTIVES

Mission : Organisation des événements festifs (bal costumé, fête d'été, choucroute)

Compétences : Dynamisme, bonne humeur et esprit d'équipe !

Disponibilité : Variable suivant les manifestations

Nombre de bénévoles souhaités : 20 à 60 bénévoles par manifestations

Lieu d'exercice : Grand Lyon

Contact : Serge Giraud, Commission Animations festives – giraudserge@free.fr

SENSIBILISATION SCOLARISATION

Mission : Sensibilisation au handicap mental

Compétences : Témoignage de parents

Lieu d'exercice : Etablissements scolaires

Proposition de formation : La scolarisation des enfants handicapés mentaux

Contact : Brigitte Confort, Commission scolarisation
brigitte.confort@wanadoo.fr

RELAIS CAMPAGNE SOLIDAIRE

Mission : Participation à la campagne de Noël de l'Adapei du Rhône

Compétences : Adhésion aux valeurs de l'Association

Disponibilité : Quelques heures en novembre et décembre

Lieu d'exercice : Au sein de votre entreprise

Contact : Yvette Cœur, Campagne de Noël – y.coeur@yahoo.fr

AIDE ADMINISTRATIVE ET COMMUNICATION

Mission : Appui administratif et communication à l'Action Associative

Compétences : Compétences particulières selon missions

Disponibilité : Appui ponctuel ou régulier

Lieu d'exercice : Siège de l'Adapei du Rhône

Contact : Nicolas Bordet, directeur de l'Action Associative – nbordet@adapeidurhone.fr

REPRÉSENTANT DES FAMILLES AU CVS

Mission : Représentation des familles au Conseil de la Vie Sociale (CVS) d'un établissement.

Compétences : Connaître le règlement d'un CVS

Disponibilité : 3 à 4 réunions par an

Lieu d'exercice : Établissement

Proposition de formation : Participer au CVS de l'établissement

Contact : Renée Meriaux, Commission suivie des CVS – r.meriaux@orange.fr

Vous n'avez jamais été bénévole ?

NOUS POUVONS VOUS AIDER À DÉMARRER DANS DE BONNES CONDITIONS

- Trouvez une mission qui corresponde à vos capacités, vos centres d'intérêt et votre emploi du temps (prenez compte des trajets éventuels).
- Prenez le temps de lire la fiche décrivant la mission.
- Si vous avez besoin de renseignements complémentaires ou si vous souhaitez être aidé dans votre choix, venez nous rencontrer, ou téléphonez nous.

Pour que l'expérience soit enrichissante pour tous

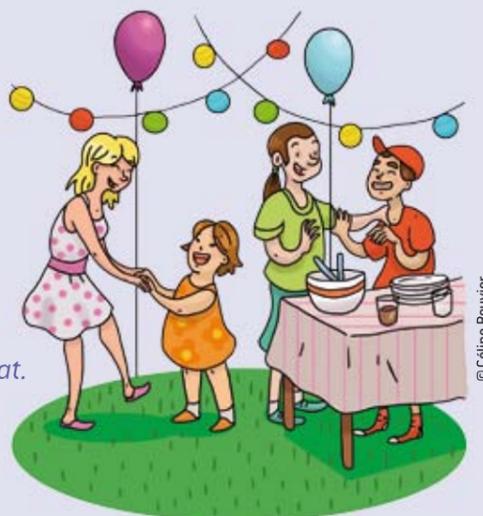
Si vous souhaitez vivre une expérience de bénévolat plus enrichissante, mettez le maximum de chances de votre côté en étant vous-même consciencieux.

Quelques conseils pour vous lancer dans les meilleures conditions :

- Expliquez clairement à l'association ce que vous souhaitez faire.
- N'hésitez pas à poser des questions, afin de mieux comprendre et mieux vous intégrer dans l'association.
- Respectez vos engagements de bénévole.
- Si l'activité que l'on vous propose ou l'ambiance de l'activité ne vous conviennent pas, ne perdez pas courage, parlez-en avec nous et peut-être trouvez une autre mission.

Paroles de bénévoles

“ Au moment de la retraite, j'ai souhaité faire du bénévolat. J'ai naturellement proposé mes services à l'Adapei du Rhône qui gère l'Ésat où travaille ma fille. Aujourd'hui je souhaite partager mon expérience avec d'autres parents. ”



© Céline Bouvier

L'Adapei du Rhône a besoin de vous, bénévoles, vous êtes notre force

Pour accueillir, écouter, conseiller, informer et faire entendre la cause des personnes handicapées mentales

Pour devenir bénévole, la démarche est la suivante :

Prenez contact avec l'équipe de l'Action Associative ou le responsable de l'Association affiliée à l'Adapei du Rhône de votre secteur, ils vous indiqueront les actions en cours et les besoins en bénévoles.

Que vous soyez étudiant, actif, retraité, tout est possible.

Vous pouvez également proposer vos services ou de nouveaux projets.

• Alors n'hésitez pas à nous contacter :

Adapei du Rhône – siège social
75 cours Albert Thomas
69003 Lyon
Tél : 04 72 78 08 88

Renée Mériaux,
vice-présidente à l'Action Associative
r.meriaux@orange.fr
Nicolas Bordet,
directeur de l'Action Associative
nbordet@adapeidurhone.fr

Vous pouvez également rencontrer l'association affiliée à l'Adapei du Rhône de votre secteur :

- Thizy-Amplepuis :
Michel Verdier, AGIHB
mjverdier@gmail.com
- Monts du Lyonnais :
Odette Rivoire, AHML
francis.rivoire@orange.fr
- Givors-Morant :
Annie Laurent, AHSOL
annie.laurent862@dbmail.com

► RÉFLEXION

BIENTRAITANCE OU CONSTRUCTION DE LA CONFIANCE

L'Adapei a organisé une soirée ciné débat le 20 novembre 2012 autour du thème « **Bientraitance ou construction de la confiance** ». Suite à la projection du film réalisé par le réseau Lucioles dans six établissements accueillant des personnes atteintes d'un handicap mental sévère, un débat s'est installé entre familles et professionnels.



L'IMPORTANCE D'ÉTABLIR UN RAPPORT DE CONFIANCE

Le film nous montre, par les témoignages de professionnels et parents, l'importance d'établir un rapport de confiance : une confiance qui n'est pas acquise a priori ; une confiance qui passe par l'ouverture des établissements, par un dialogue franc et continu entre parents et professionnels dans la réciprocité, par la compétence des professionnels, par une recherche permanente d'enrichissement des pratiques, par une ambiance, par un management au service de l'étayage de l'action des professionnels et bien d'autres éléments qui, réunis, assurent un accompagnement bien traitant.

LES THÈMES ABORDÉS LORS DU DÉBAT

« La bientraitance va de soi »

La loi de 2005 rappelle l'évidence : l'établissement et les professionnels qu'il emploie sont au service de l'accompagnement et de l'épanouissement des personnes handicapées.

Chaque acteur en est conscient même si nous ne pouvons ignorer que l'accompagnement des personnes avec un handicap sévère est très complexe.

Parents et professionnels, doivent chacun reconnaître leurs limites et chercher à collaborer pour rendre cet accompagnement plus efficace et satisfaisant pour tous.

La bientraitance est à mettre en place dans chaque acte du quotidien

L'évaluation interne, puis externe, menée dans chaque établissement est un outil supplémentaire qui permet de valoriser et renforcer les actes de bientraitance, même si cette démarche doit aller de soi, au quotidien.

La confiance se construit par le dialogue, un dialogue multiforme

La confiance entre parents et professionnels est fondamentale.

Les parents demandent souvent que font leurs enfants lorsqu'ils sont en établissement, car ils souhaitent être tout simplement informés et donc rassurés.

Différents moyens de communication ont été listés afin de démontrer la simplicité à les utiliser :

- Les vidéos ou photos, décrits comme très vivants et très convaincants par les parents.
- L'échange téléphonique.
- Le carnet de liaison.
- La demande de conseils des professionnels aux parents, et réciproquement, en cas de difficultés.
- Une collaboration sur un projet spécifique.
- Faire régulièrement des retours aux parents sur le projet de vie de la personne accueillie.
- Instaurer un « cahier de santé » propre à l'établissement...

Les attentes des parents sont-elles réalistes ?

Les parents sont exigeants et revendiquent cette exigence : ils souhaitent une prise en charge adaptée en lien avec les moyens alloués à l'institution (transfert, balnéothérapie...) et bien entendu aux compétences et aptitudes des professionnels.

Les parents doivent oser dire, même si un biais réel s'interpose dans le dialogue avec les professionnels : ils peuvent se sentir menacés par l'exclusion éventuelle de leur enfant, ils savent que les places sont chères... et ce biais est à prendre en compte dans le dialogue.

Idéalement, savoir dire ce qui est positif, ce dont on est satisfait et là où l'on souhaiterait voir apporter des améliorations.

La confiance entre professionnels

Valoriser la pratique des professionnels et les synergies qu'ils peuvent mettre en place entre eux, notamment en :

- Organisant des réunions, des temps d'échanges entre professionnels. Il est essentiel qu'ils coordonnent leurs interventions et prennent du recul ensemble sur leurs pratiques.
- Étant acteur en dehors de l'institution : organisation de colloques, formations...

► Jean-Marie Lacau,
animateur de la soirée ciné débat
Réseau Lucioles – www.reseau-lucioles.org

► INNOVATION

LE PROJET DE SOINS INFORMATISÉ OU LES PRÉMICES DU DOSSIER UNIQUE DU RÉSIDENT ?

Plusieurs établissements de l'Adapei du Rhône ont acquis et intégrés le logiciel PSI (Projet de Soins Informatisé) depuis plusieurs années ou quelques mois. Alors pourquoi parler d'innovation ?

Le concept reste innovant car il tend à se développer et à prendre une place réelle dans le fonctionnement de l'institution, jusqu'à peut-être prochainement, devenir le «Dossier Unique du Résident». Les structures médicalisées telles que les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) ou les Maisons d'Accueil Spécialisés (MAS) ont été les premiers utilisateurs, car l'objectif prioritaire était d'avoir une traçabilité des soins.

Nous avons rencontré Jean-Marc Lioud, Chef de service médical à la MAS « Maison Soleil », afin de savoir comment l'établissement utilise ce logiciel au quotidien.



PRÉSENTATION DU LOGICIEL PSI

Une traçabilité du parcours de vie du résident

Le Projet de Soins Informatisé (PSI) répond à une actualisation des moyens informatiques mis à disposition des salariés, tout en améliorant et en garantissant la traçabilité des soins et la prise en charge quotidienne du résident.

L'accès au logiciel

Le logiciel PSI est accessible à l'ensemble des salariés de l'institution, cependant chaque corps de métier à un accès dédié. Un mot de passe est attribué à chaque utilisateur, ainsi les saisies sont identifiées au nom de celui-ci.

Les trois administrateurs ayant accès à la globalité du contenu de PSI sont le directeur et les chefs de service, cet accès ne leur permet en aucun cas de modifier le contenu des pages.

Une fois la saisie enregistrée par son auteur, il est impossible de la modifier. Si celle-ci est erronée, le seul moyen de revenir en arrière est de noter un erratum à la suite.

La pratique du logiciel

Lorsque qu'un salarié entre sur le logiciel, des informations importantes sont immédiatement disponibles :

> **Hospitalisation** : si un résident est hospitalisé, l'information est notifiée en première page (avec la date, le lieu et l'heure du départ).

► INNOVATION

- > **Entrée et sortie des résidents** : permet de visualiser les mouvements du jour.
- > **Information émanant de la Direction**, ou des services administratifs.
- > **Évènement de la Maison** : anniversaire, fête...
- > **Consultation** : permet de visualiser les consultations du jour ou celles à venir (5 jours avant) avec le nom du résident, le lieu et l'heure du rendez vous.

Le potentiel du logiciel

La MAS Soleil est un des établissements qui utilise depuis plusieurs années ce logiciel, il leur apporte un réel service au quotidien, cependant les salariés de cet établissement sont les premiers à dire que le champ des possibles est encore large. Toutes les pages sont imprimables, il est donc aisé de conserver une trace papier.

LES CHAMPS PRIORITAIRES DÉVELOPPÉS À CE JOUR À LA MAS SOLEIL

• La saisie des relevés

Les relevés permettent d'assurer la continuité de la prise en charge par les différentes équipes intervenant auprès du résident. Ils peuvent être consultés par unité, par résident, par auteur et par date. Plusieurs entrées sont possibles dans cette rubrique :

De même, les professionnels peuvent faire une recherche par mot clé :

Ex : il recherche le mot « chute » ou « visite »... La recherche permet de visualiser tous les commentaires où figurent ces mots et ainsi, d'avoir une lecture précise de ces événements, quant à leur régularité.

• Le contrôle des soins

> Dossier médical

Il renseigne tout le dossier médical du résident (diagnostic, antécédents, observations, traitements...).

Seul le médecin référent est habilité à inscrire des informations dans le dossier médical du résident et à prescrire des traitements médicamenteux.

Le médecin peut insérer en pièces jointes des documents à son observation : une ordonnance, par exemple.

Les autres professionnels ont accès à l'information, mais ne peuvent en aucun cas interagir.

Le logiciel comporte, en gestion, une vérification systématique des traitements médicamenteux (interactions, compatibilités), de même qu'une indication sur les correspondances avec les génériques (système VIDAL par exemple).

Le médecin édite directement les ordonnances à partir du PSI.

Le médecin de la MAS Soleil utilise le même logiciel dans son propre cabinet.

• Les activités

La culture du papier persiste pour cette rubrique... même si les professionnels commencent à s'en emparer.

Bien évidemment, il ne faut pas créer de doublons et accompagner la transition papier/informatique dans le temps.

• Les habitudes de vie du résident

Tout peut être renseigné et ces informations sont précieuses, d'autant plus pour un nouveau résident. Ces informations sont imprimables et sont transmises lors d'une hospitalisation.

• Les séjours

L'histoire des séjours est disponible.

• L'annuaire

Le personnel est « classé » par corps de métier.

L'attribution des droits d'accès au logiciel sont donnés par corps de métier.

Le niveau d'utilisation est donc le même pour chaque profession.

• La validation de l'administration des traitements

Le logiciel permet de valider, au nom de l'auteur de la saisie, les distributions et l'administration des traitements, et éventuellement de signaler la non distribution et son motif.

D'autres applications existent, mais il serait fastidieux de toutes les nommer.

L'INTERACTION AVEC LES FAMILLES

Les résidents ont accès à l'ensemble des informations concernant leur santé et seuls les représentants légaux peuvent accéder au dossier de leur parent ou enfant, sachant que cette demande doit respecter une procédure écrite.

Au quotidien, lorsqu'une question est posée, l'équipe renseigne la famille oralement en prenant pour source le logiciel.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer le Verger

INTERVENTION LYRIQUE AU FOYER LE VERGER

Le Foyer le Verger et le théâtre de la Croix-Rousse, c'est une histoire qui a commencé il y a dix ans déjà ! Ensemble avec l'énergie, l'envie, la curiosité des résidents, une fidélité au fil des ans s'est installée.

Cette fois, ce jeudi 22 novembre 2012 à 18h Landy Andriam, chanteuse lyrique intervient au foyer le Verger pour faire découvrir aux résidents les grands airs de la comédie musicale et de l'opéra autrement. Pour cette soirée pas comme les autres et en l'honneur de la venue de la chanteuse, dès l'après-midi nous préparons la décoration de la pièce centrale et l'installation des tables.

Le groupe musical vient dès 17h pour la «balance», et oui, ce sont de véritables professionnels artistiques qui ont l'intention de donner le meilleur pour notre plus grand plaisir.

Une mélodie, une voix donne le ton de la soirée au-delà des murs, et des unités de vie.

Peu à peu les résidents se rassemblent autour des tables et commencent à discuter et à s'interroger à propos de cette talentueuse chanteuse haute en couleur et en voix.

Un signal nous parvient le spectacle peut commencer, appareils photos et caméras sont prêts à se déclencher.

Un silence laisse place à la merveilleuse Landy Andriam qui déambule entre les tables et chante des airs d'opéras connus que nous fredonnons du bout des lèvres. À chaque chanson un titre est donné et nous emporte dans des univers chauds, puissants, mélancoliques, comme «Carmen», «Swing in the rain»... et bien d'autres encore.

Landy Andriam se déplace parmi nous et nous prend à témoins de ces histoires dont on ne voudrait pas qu'elles se terminent.

Sa présence, sa voix nous font vivre des instants qui nous touchent et nous bouleversent.

Des salutations, des applaudissements la magie commence à prendre fin, encore une autre s'il vous plaît... ! La dernière ! Merci le théâtre de la Croix-Rousse de nous avoir offert ce spectacle inoubliable.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : SAVS de Thizy

SAVS DE THIZY, 20 ANS DÉJÀ !



Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de Thizy a fêté ses vingt ans le 14 décembre 2012.

Pour célébrer dignement ces deux décennies d'accompagnement au plus près des attentes et des besoins des personnes handicapées mentales, le SAVS a souhaité rendre visible l'ensemble de son action depuis sa création, mais aussi a permis de faire un tour d'horizon de ses pratiques d'intervention.

Le SAVS de Thizy accompagne 24 personnes travaillant en Esat Bellevue ou La Roche, en Entreprise adaptée ou en milieu ordinaire et 4 personnes ayant cessé leur activité professionnelle. Toutes vivent à domicile et sont accompagnées par le SAVS pour faciliter leur quotidien.

L'équipe du SAVS, a souhaité, à l'occasion de cet anniversaire, mieux faire connaître son action auprès des partenaires locaux, comme les Maisons du Rhône ou les Centres Communaux d'Action Sociale...

Le SAVS désire pouvoir répondre aux personnes en situation d'isolement, sur l'ensemble du secteur de Thizy.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : CAMSP du 9^e

PREMIER NOËL AU CAMSP POLYVALENT DU 9^e

Le samedi 15 décembre 2012, les familles du CAMSP étaient invitées à une petite fête pour marquer la fin de l'année.

Nous avons au menu :

- Deux salles avec des jeux loués à la ludothèque
- Un espace de peinture sur tissus
- Une pièce de projection de films pour enfants
- Un temps de conte.

Les jeux ont beaucoup été utilisés par les fratries, chacun étant tout heureux de découvrir les lieux où est accueilli le petit frère ou la petite sœur.

Le pédiatre a commencé par enchanter l'assistance, enfants comme adultes, en nous offrant un conte merveilleux et participatif.

La cuisine a ensuite été investie par les peintres de tous âges. Nombreux sont les parents à être repartis ensuite avec des vêtements plus colorés. Ce n'est pas grave, la gouache à l'eau part très facilement !

Et Noël ne serait pas Noël sans papillotes, mandarines et gâteaux. Nous avons été bien gâtés par les parents, mais c'est à l'unanimité et très spontanément que la maman de Mayssa a été priée de nous transmettre sa fabuleuse recette de Chahda. (voir ci-contre)

Ce temps a permis des échanges très conviviaux, en dehors des habituelles séances de soin, et a bien **confirmé l'importance de constituer un groupe de discussions et d'échanges entre parents, projet qui va démarrer en janvier 2013.**

Au nom de toute l'équipe, je remercie très chaleureusement toutes les familles qui se sont mobilisées pour rendre possible ces bien agréables moments ; et qui nous donnent l'envie de mieux faire encore l'an prochain.

► Patrick Seux, Directeur Adjoint du CAMSP polyvalent du 9^e



RECETTE

LA PÂTE DE 10 MINUTES OU CHAHDA

1 cuillère à café de levure fraîche
2 verres de farine
2 verres d'eau tiède
2 cuillérées à soupe de sucre semoule
2 cuillérées à soupe de lait en poudre
Un peu de sel

Mélanger le tout et laisser reposer 10 minutes.
Ensuite ajouter :
3 verres de farine
1/2 verre d'huile

Mélanger le tout jusqu'à obtenir une pâte souple.
Laisser reposer 10 minutes.

LA FARCE

1 oignon
Du poivron jaune, vert et rouge coupé en petits dés
Sel
Poivre
Un peu d'huile et de beurre

Mettre le tout dans une poêle une 15^{aine} de minutes à feu doux.

Éteindre le feu et rajouter un peu de fromage et de maïs, de l'olive noire coupée en morceaux et du thon sans huile.

Envelopper de petites boulettes de farce avec la pâte, et disposer les boules obtenues les unes contre les autres dans un plat à mettre au four.

C'est simplement extraordinaire !

► DU CÔTÉ DES ESAT : La Goutte d'Or

UN AUTRE VISAGE DE L'ESAT...

L'Esat La Goutte d'Or crée une structure d'accompagnement par le travail de personnes présentant des Troubles Envahissants du Développement et/ou Troubles du Spectre Autistique dans le cadre d'une section dédiée pour adultes.

QUEL EST L'ORIGINE DU PROJET ET EN QUOI EST-IL NOVATEUR ?

Ce travail s'est inscrit dans une réelle démarche de projet. Cette dernière s'est construite à partir des besoins des personnes présentant des Troubles Envahissants du Développement (TED) et/ou Troubles du Spectre Autistique (TSA), notamment à partir du rapport de la Haute Autorité de Santé au sujet des bonnes pratiques auprès des personnes autistes et ce bien sûr, en lien avec la Loi de 2002 (qui rappelle que la personne et ses besoins doivent être au cœur de l'accompagnement y compris lorsqu'il s'agit d'une structure d'insertion par le travail). Le caractère innovant de ce projet repose sur deux axes, l'intégration de personnes présentant des troubles autistiques dans une prise en charge globale d'adultes handicapés mentaux et un accompagnement dans le cadre d'activités de travail spécifiques en ayant comme support l'activité de travail en Esat. Ainsi une intégration par le travail pour des personnes qui n'ont pas de structures adaptées à ce jour dans le cadre du complexe « La Goutte d'Or ».

UNE DÉMARCHE DE RÉFLEXION DE LONG TERME

Il s'agissait de prendre le temps de tirer profit des expériences de chacun et de bénéficier du regard technique de professionnels de l'autisme afin de retravailler un projet en y définissant plus clairement le public auquel il s'adresse et le dispositif qui pourrait le mieux convenir à ces personnes.



Marie Allegre, psychologue, a initié la démarche de conception du projet par une visite de l'Esat et la rencontre des équipes et des ouvriers de La Goutte d'Or en mars 2012 à l'initiative de Patrice Rongeat, directeur de territoire Rhône Ouest.

La sensibilisation des équipes autour de la problématique autistique a été réalisée et a été le fruit de nombreux échanges à partir de leur expérience sur les ateliers. C'est à partir de ce moment que ce projet s'est inscrit dans le cadre du complexe de La Goutte d'Or (Esat, CAJ, Foyer d'hébergement, SAVS).

Un comité de pilotage a ensuite été mis en place composé des différents corps de métier au sein de La Goutte d'Or qui s'est réuni tous les 15 jours à partir d'avril 2012 (projet piloté par Marie Allegre en lien avec Patrice Rongeat).

À QUEL PUBLIC S'ADRESSE CETTE STRUCTURE DÉDIÉE ?

Les personnes accueillies au sein de cette structure dédiée sont reconnus « travailleurs handicapés » par la MDPH et ont une notification d'orientation en Esat. Elle s'adresse à des adultes présentant

des Troubles Envahissants du Développement (stabilisés ou ne présentant pas des troubles graves du comportement) ou des Troubles du Spectre Autistique.

En outre, ces adultes doivent présenter un niveau de compétences (ne relevant pas de la déficience intellectuelle profonde) afin de favoriser une intégration positive et ne pas les mettre en situation d'échec.

QUELS SONT LES PARTENAIRES DU PROJET ?

Il s'agit d'un travail collectif. Les premiers partenaires ont été les équipes du complexe de La Goutte d'Or.

Ce travail s'est construit en adéquation avec le comité de pilotage composé d'Yvan Mollar, chef d'atelier, Géraldine Pachoux, responsable du service Social, Jean Marie Tarissan, psychiatre, Angélique Rozon, coordinatrice, Patrice Rongeat, directeur de territoire Rhône ouest et Marie Allegre, psychologue. À sa prise de fonction en juillet 2012, Sylvain Goutaloy, directeur du complexe La Goutte d'Or a largement soutenu ce projet notamment dans sa réalisation.

► DU CÔTÉ DES ESAT : La Goutte d'Or

Ensuite Véronique Dussart, éducatrice spécialisée et coordinatrice du projet a été recrutée en novembre 2012 et a intégré les ateliers de l'Esat avant même de commencer à travailler sur cette nouvelle unité.

Ce projet s'est également construit avec la participation de différents partenaires externes qui ont pu apporter leurs connaissances et expériences dans le domaine de l'autisme. Nous avons notamment travaillé sur ce projet avec le Dr Frassati, chef de pôle au Vinatier, Bertrand Gautier, directeur de l'association des Liserons et M^{me} Lebon, directrice adjointe, qui collaborent déjà avec l'Esat de La Goutte d'Or.

Nous souhaitons également renforcer notre partenariat avec le Centre Ressource Autisme (CRA) Rhône-Alpes, et les différentes associations concernées.

CE TYPE D'UNITÉ EXISTE-T-ELLE PAR AILLEURS ?

Plusieurs SESSAD et d'autres Esat accueillent déjà ce type de public mais peu bénéficient d'une structure dédiée qui s'inscrit dans le cadre d'ateliers par le travail en prenant en compte l'accompagnement en lien avec l'éducation structurée.

QUEL EST LE SENS DE L'IMPLANTATION DE CETTE UNITÉ AU SEIN DE L'ESAT ET QUELLES SERONT LES INTERACTIONS ENTRE LES DEUX ?

Cette implantation a du sens. La collaboration existe dès la procédure d'admission de la personne. En outre, un mi-temps de moniteur d'atelier est prévu en roulement avec les équipes de l'Esat afin de pouvoir mutualiser le travail qui est proposé sur les ateliers et sur la structure dédiée.

Aujourd'hui 5 personnes, diagnostiqués Troubles du Spectre Autistique sont accueillies au sein de l'Esat de la Goutte d'Or. Ce qui représente 4 personnes en Équivalent Temps Plein (ETP) et une personne à mi-temps. Néanmoins ces personnes ne bénéficiaient pas toutes d'un accompagnement adapté à leurs spécificités malgré le travail conséquent et reconnu des moniteurs d'ateliers. Des adaptations seront proposées afin de les accompagner dans leur intégration par le travail. Il s'agit de **monter en compétences le travail de chacun et de pouvoir l'adapter à la démarche éducative en partenariat avec les équipes de l'Esat.**

Ces échanges permettront de valoriser le travail de chacun : des ouvriers mais aussi des différents professionnels. C'est bien un accompagnement global de la personne dans le cadre de son intégration professionnelle mais aussi sociale que nous souhaitons développer.

La structure dédiée a alors pour objectif de travailler sur les apprentissages en plus petits groupes et en individuel qui pourront alors être reproductibles au sein même des ateliers.

À terme, l'objectif du projet est d'accueillir 12 personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique en 2014.

La logistique au profit de tous et en coordination avec les équipes

Un espace de travail et des locaux distincts des ateliers de l'Esat tout en restant à proximité et permettant :

- D'accueillir ce public avec ses particularités : aménagement de l'espace en prenant en compte les difficultés de ces personnes. Une attention particulière aux différents stimuli qui sont présents dans l'environnement a été réfléchi en équipe.
- De pouvoir rendre clair, visible et prévisible, le travail par le biais d'outils adaptés.
- De travailler en phases individuelles et en petits groupes sur des apprentissages.
- De proposer un lieu de repli (ou ressource) en cas de besoin.
- De pouvoir accompagner les résidents en prenant en compte le cadre de l'éducation structurée.
- De travailler en collaboration avec les équipes de l'Esat et la possibilité de mettre en pratique sur les ateliers de production ce qui a été travaillé au sein de la structure dédiée.

Complexe de La Goutte d'Or
Lieu dit La Gare
69610 MEYS
tél : 04 74 26 61 26
gouttedor@adapeidurhone.fr

► SPORTIVEMENT VÔTRE

SPECIAL OLYMPICS, CRÉATEUR D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Nous souhaitons vous présenter l'offre de service de Special Olympics, car elle est multiple et complémentaire à celle du Comité du Sport Adapté 69.

La Fédération Française de Sport Adapté et Special Olympics ont signé une convention de partenariat en janvier 2012, ils sont désormais membres associés. Ils peuvent être à l'initiative de projet commun.

L'ORIGINE DE SPECIAL OLYMPICS

Fondé depuis plus de 40 ans aux États-Unis par Eunice Kennedy Shriver, sœur du Président J.F. Kennedy, Special Olympics est implanté dans 160 pays.

Ce fut la première organisation mondiale sportive dédiée à la déficience intellectuelle ou psychique et/ou troubles associés. Special Olympics France est affiliée à l'Unapei et il est partenaire de l'association «Nous aussi», dont un des membres fait partie du Conseil d'Administration.

SON OBJECTIF

Favoriser l'épanouissement des personnes déficientes intellectuelles et psychiques et faire reconnaître la déficience intellectuelle à travers le sport. Ils accueillent tous les sportifs, quelles que soient leurs aptitudes physiques et sportives, et ne demandent aucune qualification préalable.

PRINCIPALES MISSIONS

- Aide au développement d'une activité encore peu développée
- La formation continue des professionnels (en charge des personnes déficientes intellectuelles).
- Les camps de vacances à destination des enfants ou des adultes, mêlant activités sportives, d'initiation ou de découverte.
- Les programmes de prévention santé destinés aux athlètes.



disciplines, été et hiver, ainsi que des activités motrices pour les plus défavorisés. Les sportifs n'ont pas l'obligation d'être licenciés pour accéder à la compétition. Le coût de participation est toujours minimisé par rapport au coût réel, car les partenaires financiers de Special Olympics en absorbent une partie. Les candidats sont tous éligibles, car il n'y a pas de sélection sur le niveau sportif. Special Olympics réalise une évaluation sur le lieu de la compétition, afin de mettre en place une classification (groupes homogènes).

Philippe Ducroizet, commis de cuisine à l'Esat La Courbaisse va participer aux jeux mondiaux qui se dérouleront en Corée du Sud, du Janvier au Février 2013 !

MISSIONS SECONDAIRES

- La formation continue des professionnels (en charge des personnes déficientes intellectuelles).
- Les camps de vacances à destination des enfants ou des adultes, mêlant activités sportives, d'initiation ou de découverte.
- Les programmes de prévention santé destinés aux athlètes.

• Des actions ciblées en entreprises : dans le cadre de la Semaine de l'Emploi des Personnes Handicapées, l'organisation de tournois avec la participation de sportifs de haut niveau, et de courses relais inter entreprises pour associer les entreprises, etc.

L'argent récolté permet de faire baisser les coûts des événements sportifs.

CALENDRIER DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

- Du 26 Janvier au 5 Février 2013 [Jeux Mondiaux d'hiver](#) Pyeongchang en Corée du Sud
- Du 22 au 24 mars 2013 : [Meeting international de natation](#) à Sofia Antipolis dans les Alpes-Maritimes
- Du 25 au 28 mars 2013 : [Tournoi international de foot](#) à Montaigu en Vendée
- Du 27 au 30 Juin 2013 [Jeux nationaux d'été](#) à Gravelines : 7 disciplines sportives seront proposées aux 1500 athlètes venant de toute la France.

► SPORTIVEMENT VÔTRE

À NOUS LES JEUX MONDIAUX !

Special Olympics organise une compétition mondiale, tous les deux ans, réservée exclusivement aux athlètes en situation de handicap mental. C'est un événement mondial qui se déroulera cette année à Pyeongchang en Corée du Sud, du 26 janvier au 5 février 2013. 2 500 athlètes, 600 coaches, 6000 bénévoles et 1300 familles de 127 pays sont attendus !



10 athlètes français entraînés par l'Association Vhasi vont participer à ces jeux mondiaux dont Philippe Ducroizet dans la catégorie raquettes et Grégory Perrier en ski de fond. Tout deux travaillent à l'Esat La Courbaisse de l'Adapei du Rhône. Nous avons souhaité en savoir un peu plus sur leur préparation mentale et physique...

LES ENTRAÎNEMENTS

Les 10 athlètes sont suivis par 3 coaches :

- Cathy Ripoll,
- Jo Guillon (médecin),
- Marie-Christine Caumette (Association Vhasi).

Les entraînements se déroulent tous les samedis. L'équipe est rassemblée à Décines dans les locaux de la Halte Montabert. Il y a un stade à proximité.

Le matin c'est 1h de piscine : travail sur l'endurance, la respiration, la concentration...

L'après-midi à la Halte : travail sur l'endurance, la respiration, l'équilibre, étirements etc...

L'encadrement des séances est effectué par Baptiste et Augy, tous deux sont stagiaires chez Vhasi pour 6 mois (université des sports de Lyon).

LA COHÉSION DU GROUPE

Pour toute l'équipe de « Vhasi Olympique Corée », il y a eu un week-end de préparation, début septembre, cela nous a permis de souder l'équipe. Bien qu'ils présentent tous des sports individuels, il est important pour la cohésion du groupe de se rencontrer régulièrement et d'avoir cette expérience de vie commune avec les trois coaches. C'est l'esprit d'équipe, quand on travaille ensemble c'est plus facile. « Tout seul on avance, ensemble on va plus loin. »

Nous savons que nous allons trouver sur place une ambiance chaleureuse, ce sera certes dans un esprit compétitif, mais aussi de partage de joie et de bonheur, nous irons chercher les vraies valeurs de Pierre de Coubertin : « peu importe notre handicap, l'essentiel c'est de participer ». La compétition n'est pas forcément l'adage, c'est bien la rencontre et la participation de chacun et ce quel que soit son handicap !

LE FINANCEMENT DU VOYAGE

Pour le financement du voyage et l'achat du matériel, l'Association Vhasi a fait appel à des sponsors privés : Koné, La Française des jeux, SFR... À ce jour, Philippe et Grégory viennent de recevoir leur tenue de sport, avec anorak et polaire... c'est le rêve qui commence à se concrétiser.

LA PRÉPARATION DE PHILIPPE ET GRÉGORY

Grégory est très investi dans cette compétition et ce voyage, il a réalisé des recherches sur internet afin de situer leur ville d'accueil de Pyeongchang en Corée du Sud.

« Je sais que j'ai de la chance de faire ce voyage. C'est très loin, le voyage sera long. Nous allons rencontrer beaucoup de monde là bas, j'espère qu'il y aura des Français, car je ne parle pas le coréen ! Je vais faire pour le mieux, mais je pense que la compétition sera difficile car nous sommes nombreux. »

Philippe est aussi très motivé, il s'entraîne durement afin d'arriver sur place dans les meilleures conditions physiques. *« Je fais des raquettes depuis très longtemps et je suis fier d'aller en Corée du Sud pour les jeux mondiaux ! Ma compagne ne peut pas venir avec moi, mais mes parents seront présents. »*

Tous deux sont partis s'entraîner en montagne durant les vacances de Noël, afin de parfaire chacun leur discipline, et ils participent aux jeux nationaux d'Auron, du 15 au 18 Janvier 2013.

Toutes les chances sont donc de leurs côtés pour réaliser une compétition dans de très bonnes conditions... Nous serons avec eux !

► Interview réalisée par Marie-Pierre Chavanne

► CONSEIL À LA VIE SOCIALE

LE RÔLE DU PRÉSIDENT DE CVS

Nous avons interviewé **Rodolphe Bove**, qui vient d'être réélu Président du CVS de la MAS Paul Mercier, pour un mandat de trois ans.



POURQUOI VOUS ÊTES VOUS ENGAGÉ EN TANT QUE PRÉSIDENT DE CVS ?

Aujourd'hui la MAS Paul Mercier a 28 ans, et je suis très reconnaissant auprès des personnes qui ont participé à faire émerger ce type d'établissement. Ma première motivation est de pérenniser cette dynamique et de participer à la vie de la MAS. Je rappelle souvent aux familles la mémoire de la création de ce type d'établissement... l'engagement et le bénévolat est ouvert à tous !

QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN PRÉSIDENT DE CVS ?

Donner de l'information, impulser des projets... et surtout impliquer les parents. Je peux vous citer quelques actions engagées dans le but de renforcer la solidarité entre les familles :

> Nous avons créé « la chaîne des familles », organisation d'événements dans le cadre de la structure (anniversaire, pot de départ...).

Le principe de la chaîne des familles est simple et efficace : le directeur donne l'information à tous les membres du CVS qui va ensuite contacter les autres parents, une dizaine de parents au maximum.

> Le mercredi après-midi est dédié à la visite des parents, ils se réunissent dans la salle commune, pièce très agréable. La pièce est centrale dans l'institution et les professionnels passent et peuvent échanger avec les familles : lieu très ouvert ! Le directeur parle des enfants, des projets...

C'est aussi l'occasion de rencontrer des personnels périphériques à la mission centrale de la Maison d'Accueil Spécialisée : blanchisseuse, cuisinier, femme de ménage... mais qui participent aussi à la qualité de vie des résidents.

La MAS Paul Mercier a toujours été ouverte, et tente de toujours s'ouvrir plus vers l'extérieur... notre objectif est de participer à la Vie qui entoure nos enfants, malgré la lourdeur du handicap.

> Prendre le temps d'accueillir les familles.

Désormais, l'acte d'accueil est réellement mis en avant : on prend le temps ! L'accueil se fait en deux temps : tout d'abord le directeur et l'équipe de professionnels, puis le directeur m'annonce l'arrivée d'un résident et je prends contact avec la famille afin de la rencontrer. C'est un état d'esprit : volonté, détermination... Je pense que le personnel en est reconnaissant.

J'apprécie d'avoir une réelle collaboration avec le directeur et les professionnels.

Un climat de confiance s'est instauré depuis toutes ses années, bénéfique pour nous parents et professionnels, mais surtout pour les résidents eux-mêmes !

QUELS SONT VOS « OBJECTIFS » POUR VOTRE NOUVEAU MANDAT ?

- Maintenir et amplifier notre démarche, chercher de nouvelles pistes pour toujours innover... !
- Apporter encore des améliorations aux comptes-rendus de CVS, lien avec les familles :

J'ai d'ores et déjà commencé à le personnaliser, mais tout outil est perfectible. Je suis attentif à la sémantique qui a du sens :

- > Un logo de reconnaissance de l'établissement
- > L'ordre du jour est communiqué, afin de lister les sujets abordés
- > La vie de la Maison, c'est un lieu de vie et non « l'établissement »
- > Rubrique : « Mieux connaître ». Ex rappel du travail médical réalisé par l'équipe, mais aussi mieux connaître le service proprement...
- > Une fois élus, les représentants de CVS auront leur photo dans le prochain compte-rendu de CVS
- > Un blog a été proposé, mais sans succès à ce jour...

Je souhaiterais recevoir des comptes-rendus de CVS des autres MAS, afin de voir comment ils traitent certains sujets et nous sommes toujours plus riches dans l'échange !

► Interview réalisée par Marie-Pierre Chavanne

► UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL

ANTONIO TEIXEIRA

Directeur de l'IME
Les Sittelles

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL AVANT D'INTÉGRER L'INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF (IME) LES SITTELLES ?

À l'âge où l'on choisit son orientation professionnelle, je voulais aider les autres en devenant éducateur, mais une première expérience m'a très vite fait changer de perspective et j'ai décidé de gagner ma vie en travaillant le bois. Dans un premier temps à l'usine, ensuite en créant une Société coopérative ouvrière de production, enfin en devenant artisan. La restauration de meubles notamment, m'a beaucoup occupé. Pendant ce travail solitaire j'ai tenté de mettre ma technicité au service des besoins exprimés.

DE VOTRE STATUT D'ARTISAN, COMMENT S'EST OPÉRÉ VOTRE RETOUR DANS LE SECTEUR DE L'AIDE À LA PERSONNE ?

Une association m'a sollicité pour mettre en œuvre une formation en restauration de meubles anciens à destination de jeunes toxicomanes. Cette activité était un support à la démarche de soins proposée. Cette expérience a été réellement passionnante et bouleversante ; elle a duré 8 ans. Pendant cette période j'ai ressenti la nécessité de reprendre des études pour comprendre les différents mécanismes, à la fois en sciences de l'éducation et des soins spécifiques aux toxicomanes. À cette époque, j'ai aussi fait ma première expérience d'animation d'équipe en tant que chef de service.

De retour en Drôme Provençale, j'ai dirigé l'association « Aube nouvelle » accueillant des personnes en difficultés sociales, durant 12 ans.

Puis j'ai pris du recul sur ma carrière professionnelle et un choix s'offrait à moi : soit je devenais un expert du champ social... avec le risque de ne pas prendre

toujours les bonnes décisions par trop de confiance en moi ; soit j'abordais un nouveau domaine d'activité où j'étais obligé de me remettre en cause et d'écouter les autres à travers un projet, de préférence, suffisamment loin du champ de la « difficulté sociale ».

J'ai enfin occupé le poste de direction de l'Association « Vivre à Fontlaure » dans la Drôme, où la précédente directrice quittait son poste après 35 ans d'exercice... Il m'a fallu accompagner une transition, sans rupture brutale, en tentant toujours de trouver la posture juste. La transition a duré 3 années passionnantes, pendant lesquelles j'ai beaucoup appris.

EN PRENANT UN POSTE DE DIRECTION À L'ADAPEI DU RHÔNE, VOUS ÊTES VENUS TRAVAILLER AVANT TOUT DANS LE SECTEUR MÉDICO SOCIAL OU DANS UNE GRANDE ASSOCIATION PARENTALE ?

Je suis venu travailler dans une association « grande » et « parentale ». Grande : parce que la taille permet un travail de qualité de par les ressources disponibles : humaines, matérielles, intellectuelles. En pouvant mettre en synergie ma propre expérience avec celle des autres, en pouvant bénéficier de l'expertise de nombreux professionnels j'ai le sentiment de pouvoir être plus efficace au service des enfants.

Parentale : parce que la place des parents est centrale. En tant que professionnel, je déploierai la même écoute auprès des enfants, de mes équipes que des parents. Leur expertise est précieuse. Des espaces dédiés aux parents, aux familles, pourraient être développés quand les conditions matérielles « à la maison » ne sont pas satisfaisantes.

Aujourd'hui les parents ne sont pas forcément demandeurs (souvent par pudeur)



et nous avons à « aller au-devant » d'eux. Aujourd'hui, les schémas familiaux sont souvent complexes et je pense que notre « offre » doit s'adapter en proposant plus de « souplesse » et de « réactivité » (dépannage pour un week-end pas exemple).

QUELLE EST VOTRE VISION MANAGÉRIALE ?

J'ai une très bonne équipe ! Ils savent s'adapter aux situations parfois délicates dans l'accompagnement d'enfants avec une forte dépendance. Ce sont des professionnels avec une éthique forte qui ont choisi un champ d'activité particulièrement exigeant et difficile.

Jacques Bertail, est un chef de service très engagé. Il travaille en concertation étroite avec les équipes et moi-même. Il sait concilier enthousiasme et attitude professionnelle.

Je souhaite accompagner les professionnels dans le travail déjà entamé par la direction précédente, et le consolider. Nous allons suivre un cap afin de pérenniser les acquis, nos points forts, par une formalisation notamment de nos procédures et réaffirmer la direction à suivre pour l'avenir, par la mise en place de notre nouveau Projet d'établissement.

« Directeur » rime avec être « serviteur ». Je me sens au service d'une idée lancée dans les années 40 par des pionniers, je me sens au service de mon équipe pour qu'elle offre le meilleur d'elle-même aux enfants qui nous sont confiés.

► Interview réalisée par Marie-Pierre Chavanne

CARNET FAMILIAL

HOMMAGES

LE JEUDI 10 JANVIER 2013

Décès de **André Psaltopoulos**

« André a été pendant près de 20 ans le trésorier du comité des fêtes de l'Adapei du Rhône. Cette fonction indispensable pour toute association loi 1901 est d'autant plus utile pour des activités festives qui nécessitent des manipulations d'argent liquide, et c'est une lourde responsabilité qu'André assumait avec rigueur en donnant à chaque membre du comité des fêtes un bilan financier avec recettes, dépenses et boni comme il notait à la main sur ces documents.

Il a été l'instigateur de la tombola lancée auprès des adhérents de l'association qui chaque année rapporte plusieurs milliers d'euros à l'Adapei du Rhône.

Il a su en 1998 lors du cinquantième anniversaire de l'Adapei du Rhône trouver son successeur en la personne de Roger Hoch et l'épauler dans cette difficile fonction.

Si nous l'avions perdu de vue ces dernières années nous ne l'avions pas oublié, son empreinte est là, notamment lors de la journée détente annuelle du comité des fêtes qu'il avait aussi instituée.

Il a été pour moi, responsable du comité des fêtes, un soutien et par son autorité il savait me conseiller dans des moments de doute ».

► Serge Giraud

LE VENDREDI 28 DÉCEMBRE 2012

Décès de **Lucienne Calmels**

« Merci Lucienne pour ton dynamisme, ton écoute, ta disponibilité. Toute l'équipe de la Passerelle du Sourire ne t'oubliera pas. Tu n'as pas eu le temps de savoir la bonne nouvelle pour Rudy, qui a trouvé une place dans un établissement spécialisé. Nous savons que tu en aurais été très heureuse ».

► Chantal Dangre et toute l'équipe de la Passerelle du Sourire



La Passerelle du Sourire

S'il fallait résumer en une phrase, tous les bénéfices de la Passerelle du sourire, à Meyzieu, il suffirait de ces mots de Chantal Dangre, responsable bénévole de La Passerelle: «*Les parents peuvent souffler et les enfants s'intégrer à la société...*»

Ouverte le 28 mars 2000 avec le soutien de la Ville de Meyzieu, la Passerelle du Sourire est une halte-garderie qui accueille sept enfants de 3 à 12 ans en attente d'une solution d'accueil adapté.

→ **LE LUNDI 9 JUILLET 2012**

Décès du père d'**Emmanuel Guichert**, ouvrier à l'Esat La Courbaisse et résidant au Foyer d'hébergement Henri Thomas à Bron.

→ **LE SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2012**

Décès de **Joseph Delorme**, résidant à la MAS Paul Mercier à Lyon.

→ **LE LUNDI 24 DÉCEMBRE 2012**

Décès de **Danièle Rivoiron**, mère de Colette Sospeda, ouvrière à l'Esat Louis Jaffrin à Mormant.

→ **LE JEUDI 27 DÉCEMBRE 2012**

Décès de **Marie-Aude Caville**, adhérente de l'Adapei du Rhône.

Constituée d'un éducateur spécialisé et de bénévoles qui ne sont pas parents, l'équipe accueille les enfants 1 jour et 1/2 par semaine (mercredi et jeudi matin) et offre une écoute aux familles, mais aussi un soutien pour les démarches administratives.

Début 2013, La Passerelle du Sourire doit intégrer le pôle Petite enfance au Centre Germaine Tillon, quartier du Mathiolan, à Meyzieu.

REPÈRES

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base: 127,68 €
- Compléments:
- 1^{er} catégorie: 95,76 €
- 2^e catégorie: 259,35 €, majoration spécifique parent isolé: 51,87 €
- 3^e catégorie: 367,08 €, majoration spécifique parent isolé: 71,82 €
- 4^e catégorie: 568,85 €, majoration spécifique parent isolé: 227,43 €
- 5^e catégorie: 727,02 €, majoration spécifique parent isolé: 291,27 €
- 6^e catégorie: 1 082,43 €, majoration spécifique parent isolé: 426,93 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein: 776,59 €
- Minimum après 60 jours d'hospitalisation ou d'hospitalisation: 232,98 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome: 104,77 €
- Complément de ressources: 179,31 €
- Garantie de ressources: 955,90 €
- Plafond de ressources annuel: (revenu net catégoriel 2010)
- Célibataire: 9 119,76 €
- Couple: 18 239,52 €
- Par enfant à charge: + 4 559,88 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %): 865,94 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %): de 432,97 € à 757,70 €
- Plafond de ressources annuel: plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

- Tarifs de l'aide humaine:
- Emploi direct d'une aide à domicile: 12,22 €/heure
- Recours à un service mandataire: 13,44 €/heure
- Recours à un service prestataire: 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial: 3,61 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité: 5,42 €/heure dans la limite de 930,80 € ou, si aide et présence permanente: 1 196,96 €

Montants maximaux de l'allocation:

- Aides humaines: fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques: 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement: 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports: 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles: 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques: 100 €/mois
- Aides animalières: 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge:

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 25 978,38 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 25 978,38 €/an

En établissement

- Aide humaine dans le Rhône:
- Par jour de présence: 3,01 €
- Par jour de sortie: 30,10 €

Surcoûts liés aux transports:

- Trajet domicile-établissement maximum: 12 000 €

Rémunération des travailleurs handicapés en Esat :

LA RÉMUNÉRATION GARANTIE SE COMPOSE :

- D'une part financée par l'Esat au moins égale à 5% du Smic

↓ DONNÉES FINANCIÈRES au 1^{er} janvier 2013

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation: 777,16 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide: (brut net CRDS déduit)

- GIR 1: 1 288,09 € (1.19*MTP), soit net 1 281,65 €
- GIR 2: 1 104,07 € (1.02*MTP), soit net 1 098,55 €
- GIR 3: 828,05 € (0.765*MTP), soit net 823,91 €
- GIR 4: 552,03 € (0.51*MTP), soit net 549,27 €

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel est inférieur au plafond 9 356 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel est supérieure au plafond 9 356 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

- Plafond de ressources mensuel
- Personne seule: 661 €
- 2 personnes: 992 €
- 3 personnes: 1 190 €
- 4 personnes: 1 389 €
- par personne suppl.: 264,48 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

- Montant de l'aide:
- Âgé de moins de 16 ans: 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans: 200 €
- Âgé de 49 à 59 ans: 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus: 500 €

Plafond de ressources mensuel:

- Personne seule: 893 €
- 2 personnes: 1 339 €
- 3 personnes: 1 607 €
- 4 personnes: 1 875 €
- par personne suppl.: 357,05 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1 082,43 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF): 399,00 €

FORFAIT HOSPITALIER

- 18 € / jour pour hospitalisation
- 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

- Personne sans activité professionnelle
- Montant forfaitaire maximum brut/net après abattement forfait logement:
- Personne seule: 483,24 € / 425,25 €
- Femme enceinte sans enfant: 620,54 € / 562,55 €
- Personne seule + 1 enfant
- de 3 ans: 827,39 € / 711,41 €
- Couple sans enfant: 724,86 € / 608,88 €
- Personne seule + 2 enfants
- de 3 ans: 1 034,24 € / 890,72 €
- Couple avec 1 enfant: 869,83 € / 726,31 €
- Couple avec 2 enfants: 1 014,80 € / 871,28 €
- Par enfant supplémentaire: 193,30 € / 193,30 €
- Parent isolé par enfant supplémentaire à charge: 206,85 € / 206,85 €

Personne exerçant une activité professionnelle

- Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

MILIEU ORDINAIRE

- Montant horaire: minimum 9,40 € (SMIC)

MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)

- Montant horaire: minimum 5,17 € et maximum 10,34 €, soit entre 55 et 110 % SMIC)

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire: 9,43 € / 7,39 €
- Rémunération mensuelle brute base 151,67 heures: 1 430,25 € / 1 120,84 €
- MINIMUM GARANTI
- Montant horaire: 3,49 €
- PLAFOND MENSUEL
- Tranche A brute: 3 086 €

Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie de 700 lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap.

ADRESSES UTILES

- **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES À L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis) :**
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant) :**
Annie Laurent – Tél. 04 72 24 38 63
- **Association des Monts du Lyonnais**
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés) :**
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône :**
Jean-Claude RIVARD
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geist 21 :**
Tél. 06 37 14 17 00
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil :**
Jean-Pierre et Nicole Grosjean
Tél. 04 72 31 06 16
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés) :** Tél. 04 72 69 25 25

ASSOCIATIONS AMIES

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes :** Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**
Tél. 04 74 65 00 70

ADMINISTRATIONS

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS) :**
129, rue Servient
69418 Lyon CEDEX 03
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint-Jean-de-Dieu**
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
Tél. 04 72 42 19 19



ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

20 € par an

Bulletin d'abonnement 2013

à compléter et à retourner avec votre règlement, (par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône) sous enveloppe affranchie à l'adresse :

Adapei du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM.....

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

.....

.....

Date :

Signature :

Sodexo s'engage...

...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne

12 rue du professeur Jean BERNARD
Gerland PLAZA Bâtiment B
69 365 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 39 75 40



Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ - HIVER

- Méditerranée
- Montagne
- Campagne, arrière pays
- Séjours à thèmes

Plus de 100 destinations

ALPAS 04 76 46 50 65
www.alpas.fr



Séjours pour adultes déficients intellectuels

www.bizarri-design.fr



ASSOCIATIONS PORTEURS DE PROJETS

PARTICIPEZ AUX **Prix Initiatives Région**

Gagnez jusqu'à **5000 €** + un clip vidéo pour chaque association et leurs projets

BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS **4X** BANQUE POPULAIRE

bp2L-prixinitiativesregion.fr




Ets NOMBLOT
votre concessionnaire Peugeot

1193 avenue de l'Europe
VILLEFRANCHE
04 74 68 90 90
www.nomblot.peugeot.fr